

en ligne en ligne

BIFAO 38 (1939), p. 1-63

Noël Aimé-Giron

Adversaria semitica [avec 4 planches].

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

### Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

### **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# ADVERSARIA SEMITICA

PAT

### NOËL AIMÉ-GIRON.

1.F. A.O Nº 17/65

A la mémoire du P. Sébastien Ronzevalle, qui fut un peu mon maître et beaucoup mon ami, près de trente ans durant.

Le titre donné aux notes rassemblées ici indique clairement que le présent travail ne vise pas à être définitif. Avec le peu de loisirs et de moyens d'études dont je dispose, il ne m'était pas possible de prétendre faire mieux. Je prie les spécialistes de m'excuser de livrer ces brouillons à leur examen et de ne considérer la hâte apportée à les publier tels quels que le désir de mettre rapidement à leur disposition des documents nouveaux.

## PHÉNICIEN.

# I. - PAPYRUS PHÉNICIEN.

Fragment d'un feuillet de papyrus (pl. I, 1) incomplet en haut et en bas, qui était conservé depuis de nombreuses années au Musée du Caire et dont on ignore l'exacte provenance; catalogué seulement en 1935, il porte au Livre d'entrée le n° 64737. M. Lacau, qui avait bien voulu soumettre ce document à mon examen, m'a ainsi fourni l'occasion d'y reconnaître l'unique papyrus phénicien conservé jusqu'à nous.

Dans son état actuel, le document, de couleur claire, mesure o m. 20 × 0 m. 115. Il semble que sa hauteur originale n'ait pas été beaucoup supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui, car, ainsi que nous le verrons, il doit manquer peu de chose en haut et en bas du feuillet (1). En ce qui concerne



<sup>(1)</sup> On peut estimer que la sélide avait de 0 m. 22 à 0 m. 27 de haut. Bulletin, t. XXXVIII.

la largeur du papyrus, nous pouvons seulement supposer qu'il appartenait primitivement à un assemblage d'au moins deux sélides ainsi qu'en témoigne un κόλλημα encore visible sur l'un des bords du fragment. Les lacunes peu importantes des deux textes, qui apparaissent au recto et au verso, permettent cependant d'affirmer, avec quelque vraisemblance, que ce fragment avait été séparé du papyrus auquel il appartenait avant d'être employé ou remployé pour écrire. Ces deux textes ne sont pas de la même main et traitent des sujets différents. Ils sont écrits tous deux en suivant le sens des fibres du papyrus, aussi l'un s'étend sur 13 lignes dans le sens de la largeur de la sélide, l'autre sur 4 lignes dans sa hauteur. Il peut donc y avoir indécision sur ce qu'il faut qualifier de recto et de verso. Toutefois et pour faciliter l'étude, nous nommerons recto, le texte écrit en large sans affirmer qu'il en ait été réellement ainsi.

La justification des 13 lignes du recto pouvait comprendre de 15 à 22 signes, lettres ou chiffres, celle des 3 premières lignes du verso une quarantaine environ; la cinquième ligne tracée, la tête en bas par rapport au texte principal et après un large blanc, n'en comptait qu'une vingtaine séparés en deux groupes par un espace non écrit. Disons tout de suite pour expliquer cette disposition que le texte du verso est, semble-t-il, une lettre dont la ligne retournée constitue l'adresse. Le blanc ménagé entre le nom de l'expéditeur et celui de son correspondant était destiné à laisser place aux liens, qui attachaient la missive repliée sur elle-même et à l'empreinte d'un cachet apposé sur la bulle d'argile qui les scellait. On peut avoir une idée approximative de ce dispositif en se reportant à la photographie reproduite sur la page de titre des Aramaic Papyri de Sayce et Cowley. Notre lettre aurait pu aussi être simplement roulée et scellée sur un lien comme les correspondances arabes sur papyrus (1). Notons en passant que la rédaction de l'adresse selon l'usage arabe place d'abord le nom du destinataire, puis le cachet et enfin le nom de l'expéditeur : من فلان بن فلان (cachet) إلى فلان بن فلان إلى فلان إلى فلان إلى فلان إلى فلان إلى le verso de la feuille et non au recto comme ici.

Il faut observer que nos textes ne séparent pas toujours nettement les mots. Au recto, cependant, des groupes de chiffres et la copule 1 donnent plusieurs

(1) Cf. J. David-Weill, Papyrus arabes d'Edfou, Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. XXX, p. 33-34 et planche.

coupes certaines pour les mots qui précèdent et qui suivent. Enfin, selon un usage fréquent dans les inscriptions phéniciennes (1) et contraire à la pratique suivie par les scribes des papyrus araméens, les lignes ne se terminent pas toutes sur la fin d'un mot (2).

La nature de ces textes nouveaux et les difficultés de lecture en plusieurs passages rendent le déchiffrement et l'interprétation malaisés. Ce n'est donc qu'avec les réserves d'usage que je livre à la critique les transcription et traduction suivantes, qui seront sans doute améliorées par de nouvelles études:

# 

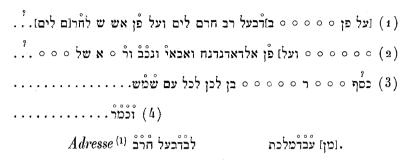
(1) Pour ne citer que quelques exemples empruntés à une époque contemporaine ou un peu antérieure à celle de notre papyrus : Inscription de Tabnit (1. 3-4 מתוחה; 1. 5-6 הוחםה; 1. 6-7 הוחם; 1. 7-8 שמוש). Inscription d'Esmounazar (1. 4-5 לקוצתנם 1. 9-10; 1. 9-10 בוואל). Dans les textes puniques publiés au Corpus, n° 180

et 250 נדור, 236 et 264 בודר et sur toutes ces stèles בודר, etc.

(2) Les lignes, 2, 3, 7 se terminent par un qui devrait faire corps avec le mot suivant, la ligne 8 finit par la préposition 7 qui régit reminent par la ligne 9 et à la fin de la ligne 9 le groupe et à joindre au début de la ligne 10.

1.

#### VERSO.



Ligne 1. Cette ligne ne constituait peut-être pas le début du document. Les débris de papyrus qui subsistent au-dessus laissent supposer qu'une ou deux autres lignes pouvaient précéder. Si cette hypothèse est exacte, elle exclut pour le début certaines restitutions assez tentantes comme une date ou l'intitulé d'un compte. Ce qui suit pourrait être coupé et restitué ברב שלם en rapprochant de ברב שלם, qui apparaît dans les comptes de Citium (2) avec lesquels notre texte présente certaines analogies comme on le verra. Malheureusement le sens de cette expression n'est pas encore fixé.

Ligne 2. Elle devait compter environ 22 caractères, dont les onze derniers ont seuls été conservés, plus un mem isolé et incertain. Dans l'espace qui se présente après ce mem, apparaît un petit fragment de papyrus portant la trace d'un caractère. Ce fragment ne paraît pas à sa place. The forme-t-il un mot complet? On n'en saurait décider pas plus que du sens à lui attribuer.

La lettre qui se trouvait entre le 5 et le 2 du groupe suivant pouvait être, d'après ce qui subsiste, un x, un 2 ou un v. Aucune de ces lectures ne donne un sens assuré.

Enfin si la coupe est bonne, viendrait le mot *trois* suivi du chiffre 1 et de la conjonction 1 (3) qui termine la ligne. Soit pour l'ensemble :

Ligne 3. קלול peut-être pour קלול «cruche» comme en araméen.

(1) Écrit à l'envers par rapport au corps de la lettre. — (2) Corpus inscript. sem., p. I°, t. I, n° 86 B, I. 4. — (3) Sur cette coupe cf. p. 3, note 2.

Après un mot effacé, la lecture devient certaine, mais quel sens donner à בן שמם עלם, faut-il y reconnaître un qualificatif ben šamim 'elim « Fils des cieux élevés »? Mais nous savons par les inscriptions du temple d'Ešmoun à Sidon que « cieux élevés » se disait שמם רמם . Il semble plus logique de ne considérer que comme un nom propre (1) et de voir dans עלם עלם, 2 x. Même en usant de cet expédient, on reste fort embarrassé pour traduire שלם (2). Si l'on s'en tient aux hypothèses raisonnables, on pourrait penser à « esclaves 2 » (3) ou à « jougs 2 » (4). Reste une explication désespérée : considérer שלם כס שולם בישום ליולים עלם בישום ליולים ליולים עלם מועלם ליולים אולים ליולים ליולים ליולים בישום ליולים לי

Ligne 3. Cruches (nombre?) et . . . . . . . . . et Benšamim . . . . . . . 2 et

Ligne 4. Le lamed est restitué après les deux premières lettres par analogie avec le mot בצל que nous trouverons plus loin. S'agit-il réellement d'oignons? Je le crois, sans oser l'affirmer, à cause du mot המאל = hébreu פֿוּל (5) מוֹל fèves pui suit. C'est peut-être le voisinage de ce collectif qui a fait mettre מוֹל (6) au singulier alors qu'on attendrait, plutôt le pluriel (7).

Nous aurions ici deux qualités d'oignons différenciées par des qualificatifs, soit d'espèce, soit d'origine. Si l'on opte pour l'origine, o סימיר pourrait être

- (1) A rapprocher des noms propres palmyréniens composés avec סם פר et le nom d'une divinité; cf. בתשמיא, Ingholt, Berytus, II, p. 80, n. 124 et son masculin connu seulement par le grec Βαρσαμεος, qui figure sur une inscription de Hiérapolis, op. laud., p. 120, addenda à p. 80, n. 124.
- (2) Bien que le premier caractère de ce mot soit endommagé, on ne peut songer à lire שלש.
- (3) Mais alors שלם aurait été laissé au singulier devant le chiffre 2 et nous verrons plus tard (1. 5-6) que devant le chiffre 3 on écrit שלםם אלם מיים «sacrifices 3».

Bulletin, t. XXXVIII.

- עלם (י).
- (8) Bien que l'oignon ait été connu en Égypte dès la plus haute antiquité, la désignation sémitique de cette alliacée a été empruntée sous la forme hand connue seulement par le démotique, copte MXCDX (W. SPIECELBERG, Kopt. Handwört., sub voc.). Ce mot a peut-être été emprunté pour désigner une variété particulière d'oignon.
- (7) Le pluriel se rencontre seul en hébreu biblique.

2

le début d'un adjectif de lieu composé avec Raš : oignons de Raš (1) . . . . . Mais que faire du second qualificatif educ dont la lecture paraît assurée bien que le noun ait été brisé en deux par une cassure du papyrus.

Ligne 4. des oignons de Ras.... et des oignons de PLN et des fèves.

Ligne 5. La lecture du début présente des difficultés que je ne me flatterai pas de résoudre. Comme le waw qu'on attendrait en-tête, n'apparaît pas, on peut supposer que les deux (?) premiers mots הֵבְּהְ qualifiaient פֿארת. Ils étaient peut-être suivis d'un chiffre ?. פֿארת pourrait à la rigueur se lire פֿארת, et être rapproché de l'hébreu, פֿארת, mais on ne voit pas ce que viendrait faire ici un rameau.

Apparaît ensuite le nom propre nouveau de *Biriktmelqart*, composé sur le même modèle que le nom masculin ברכתבעל dont nous possédons la transcription latine *Birictbal* (3). Jusqu'ici ברכמלקרת seul était connu.

Ligne 5. ..... Biriktmelgart, sacrifices.

Ligne 6. Au début, le chiffre 3 qui se rapporte au dernier mot de la ligne précédente, puis, après le waw le complexe יותי qui doit je suppose, se couper יותי à considérer comme un pluriel construit = héb. ייתי «olives » (5) et expression peu claire. Je proposerai cependant de l'expliquer par rapprochement avec le talmudique ייתי מסיק olives de cueillette, opposé à ייתי clives d'abattage, les premières olives étant d'une meilleure qualité. y serait une forme élargie en noun de מסיק, avec échange de vet et e.

Après le waw habituel, une nouvelle denrée apparaît sous la forme pluriel שקדם qui représente l'hébreu biblique שקדים « des amandes ». Il faut cependant ajouter que le troisième caractère est plutôt rēs que daleth. Dans ce texte, il ne se trouve aucun exemple certain de ז, mais au verso et il est vrai d'une autre main, la lettre daleth revêt une forme tout à fait différente. La lecture שקרם

face d'autres difficultés, car on serait alors amené à traduire l'expression en litige, en considérant le noun de 175 comme le signe du pluriel (??), par : olives, sacs 25. Cette indication de mesure ou de contenant précédant le nombre serait en outre insolite dans notre texte où elle ne figure nulle part.

<sup>(1)</sup> Par moment on croirait pouvoir lire

<sup>(2)</sup> Néo-punique 111.

<sup>(3)</sup> Corpus inscriptionum Latinarum, VIII, nº 5392.

<sup>(4)</sup> Journal asiatique, 1921, p. 194.

<sup>(5)</sup> Si l'on coupe יתם שקן on se trouve en

présenterait cependant de sérieuses difficultés d'interprétation, faudrait-il faire dériver notre mot de la racine šqr qui donne en arabe شقير être rouge et شقير anémone, سقر (Talm.) cruche de terre (rouge), سقر miel de dattes, šugaru (akk.) produit du dattier? Mais cette racine par métathèse devient aussi šrq en arabe et en hébreu שרקים, akk.: šarqu et fournit: שרקים raisins (Is. 16.8). Tous ces mots, malgré le désordre dans lequel se présente le texte, seraient semblet-il, moins en situation ici que les amandes.

Ligne 6. 3 et des olives de cueillette 25 et des amandes (?).

Ligne 7. Après la copule, nous trouvons mentionné le cumin bien connu par ailleurs (1), mais dont le nom ne s'était pas encore retrouvé en phénicien (2). Puis l'énumération continue et après un complexe que nous étudierons tout à l'heure, apparaît le sésame sous une forme משמן, attestée seulement jusqu'ici dans l'araméen tardif par שושמנא (3). Cette forme a maintenant un antique et excellent répondant dans les textes de Ras Šamra (4) où elle se présente comme s'smn et où elle voisine justement avec kmn, «le cumin » comme dans notre texte.

Le complexe ולערתייעם placé entre les deux termes précédents, doit également désigner un condiment en deux mots לערת ייניעם de coupe incertaine et de lecture peu assurée pour le second : le signe lu yod n'a laissé que de faibles traces et les deux caractères semblables qui se suivent d'une manière si insolite, transcrits 'ain, ont-ils réellement cette valeur? Ce dernier groupe s'est présenté déjà sur deux jarres étudiées par Clermont-Ganneau (5) qui a renoncé à lui donner une valeur. Dans ces conditions, on ne peut chercher à interpréter

- (1) Cf. Gesenius, Handwört., sub. voc. et noter en passant que les anciens connaissaient un cumin appelé éthiopique (Атне́ме́в, Banquet, Liv. II, 68 b) dont le commerce devait se faire à travers l'Égypte.
- (2) Nous ne possédions jusqu'ici qu'une transcription du punique, χαμᾶν, Gesenius, op. laud., dont j'ignore l'origine.
- (3) Cité sans référence par M. Jastrow dans A Dictionary of the Targumin, etc., p. 1543 qui renvoie à אטומשמא, croyant probablement la

forme erronée. La forme sémitique ordinaire a été empruntée par les Égyptiens comme Lorer, La Flore pharaonique, index, sub

- (4) P. Dhorme, Revue biblique, t. XL, p. 47, n° 12, l. 9-10.
- (5) Recueil d'Archéologie orientale, t. III, p. 73 et 74, où l'épigraphe de la seconde jarre reproduite pl. II, F. semble donner la fin du mot même que nous étudions שעם..., ce qui précède demeurant illisible.

2.

le second terme. Quant au premier, ולערת sa forme permet de supposer un pluriel précédé de la copule : et des... de.... Préciser le sens de לערת 'est pas aisé non plus; doit-on le rapprocher de לענת absinthe(?). Le changement de r en n ne paraît pas facile à expliquer. Peut-être faut-il comparer ce mot à l'arabe באה, bourgeon en considérant qu'il a subi en phénicien une dissimulation des sonantes r, l avec métathèse apparente analogue à celle que présente l'akkadien lahru «brebis» (1) par rapport à l'arabe rahil, même sens.

Ligne 7. et du cumin et des.... de.... et du sésame et

Ligne 8. Le premier mot est au pluriel, suivi du chiffre 3 et doit désigner encore un légume ou un condiment, dont on ne peut préciser la nature. Le Dr Meyerhof consulté par lettre m'a répondu aimablement que dans l'ouvrage de I. Loew, Die Flora der Juden, il avait bien trouvé y à l'index, mais que le texte (t. I, p. 30) donnait toujours yt avec la signification en hébreu michnique de «chapelets d'ail». De mon côté, je me suis demandé s'il fallait rapprocher notre vocable de la deuxième forme de l'arabe si raisin encore vert. Un autre rapprochement avec le talmudique vydre d'osier ou de chanvre tressé dans lequel on foulait une seconde fois le moût des olives au sortir du pressoir, permettrait peut-être de songer au moût d'olives ainsi obtenu. Enfin le sens de la racine 'ql tordre, pourrait aussi suggérer une gousse, etc.

Vient ensuite, précédant le chiffre 5, un mot qui devait être au pluriel et dont il subsiste seulement deux lettres de lecture trop incertaine pour tenter une restitution.

Après le chiffre 5, et sans aucune copule apparaît l'expression x' à décomposer en 52 plus x. L'aleph ici doit être considéré, semble-t-il, comme le suffixe punique de la 3° personne masculin singulier employé après consonne, d'où la traduction, son total, total de ce qui précède suivi de la préposition 5 nettement séparée et qui régit le premier mot de la ligne suivante.

Ligne 8. des 'aqelim (?) 3 et des . . . . . . . 5. Total pour

Ligne 9. D'abord le substantif mois, au pluriel, suivi d'une lacune qui (1) Cf. C. Brockelmann, Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen, t. I, p. 231.

devait contenir un adjectif également au pluriel avec le sens de « passés », « derniers ». Puis le mot que je crois à restituer atme et deux lettres qui se rattachent à la ligne suivante :

Ligne 9. les mois [passés?], un anneau et des

Ligne 10. Débute par la fin du mot החמם anneaux, commencé à la ligne précédente, accompagné de l'expression מפבעת qu'il ne faut pas traduire avec des bagues ce qui n'aurait pas grand sens, mais avec des empreintes ou mieux par l'adjectif estampillés (1). Je suppose en effet que les «anneaux» dont il s'agit servaient de monnaie, suivant un usage attesté en Égypte (2), et portaient une estampille indiquant leur poids ou leur donnant cours légal. Il est dommage que nous ne soyons pas renseignés sur la nature du métal qui composait ces anneaux. Vient ensuite le chiffre 100 puis la conjonction waw qui introduit un autre mot dont la lecture et le sens sont incertains.

Ligne 10. des anneaux estampillés 100 et ......

Lignes 11, 12, 13. De ces trois lignes, il ne subsiste que quelques débris. D'abord ligne 11, deux 'ain semblables à ceux rencontrés ligne 7. Après une lacune de trois caractères, on croit pouvoir lire un tav dont le bas de la hampe subsiste seul dans l'interligne. Vient ensuite un mem assez net qui incite à restituer pn[n]. Puis une lettre très endommagée, qui était je crois un aleph, suivie d'un caractère dont seul un mince trait incurvé vers la gauche apparaît encore au ras de la cassure du papyrus; ce pourrait être le reste d'un res, d'un beth ou d'un šin. Si on admet, pour le mot précédent, la restitution anneau, nous pourrions avoir ici le début d'un adjectif. Au commencement de la ligne 12, trois caractères, dont un douteux, d'autant plus difficiles à répartir entre deux mots tronqués que nous savons que les lignes ne commencent pas toujours dans ce texte par le début d'un mot. Après une lacune que j'estime à quatre lettres, nous trouvons sept caractères lisibles, mais, faute de contexte, il est bien difficile de leur attribuer un sens convenable. Il paraît cependant assez logique de considérer ce complexe comme contenant la conjonction waw, suivie de la préposition lamed, précédant un mot בכור au pluriel, affecté du suffixe

(1) Cf. A. Cooke, North sem. inscript., p. 44, (2) H. Kees, Ägypten, dans Kulturgeschichte des Alten Orients, p. 102-03.

possessif de la 3° personne masculin singulier représenté par yod puisque le mot est terminé par la voyelle longue ... Le tout sera traduit provisoirement, sans chercher mieux, faute de contexte, par : et pour ses primeurs (1).

Enfin la ligne 13, ne présente plus que la fin du mot que nous venons d'étudier suivie d'un autre vocable dont le début seul subsiste clairement plus la partie inférieure d'une lettre qui peut avoir appartenu à un 7, un 2 ou plutôt un w (2).

Compte tenu des observations qui précèdent voici comment se présente l'essai de traduction proposé:

```
Ligne 1 ..... pour les sacrifices (l. 2) ..... trois I
et (1. 3) cruches..... et ..... et Benšamim..... II
(1. 4) oignons de Ras.... (?), oignons de pln<sup>e</sup> (?) et fèves (1. 5)
                                                II
Biriktmelgart, sacrifices
                                                Ш
olives de cueillette,
                                                XXV
amandes (?), (l. 7) cumin, .....s de ...., sésame (l. 8) et
  'agelim
                                                III
et des.....
                                                ...V
Total pour (l. 9) les mois....:
anneau (l. 10) et des anneaux estampillés
                                      100 + x
(1. 13) ..... pour ses primeurs (il apportera?).....
```

C'est à dessein que j'ai ainsi disposé cet essai informe de traduction. Le sens est obscur mais on peut, semble-t-il, en dégager quelques indications sur la nature et la teneur générale du texte. Sans aucun doute, nous avons affaire à un compte puisque des chiffres apparaissent çà et là après des noms propres ou des mentions de produits.

Il faut remarquer tout d'abord que les chiffres ne sont précédés d'aucune unité exprimée (3) et sont portés parfois après plusieurs item. Donc, première conclusion, ces chiffres se rapportent tous à une même unité connue de l'auteur du compte et que je ne veux pas essayer de définir. On peut dire

<sup>(1)</sup> Ou ses prémices, cette traduction paraît préférable à celle de ses premiers nés, parce qu'il a été surtout question jusqu'ici de légumes.

<sup>(2)</sup> En restituant [א] on aurait comme sens et pour ses prémices il apportera, etc.

<sup>(3)</sup> Grain, métal ou même monnaie.

toutefois qu'elle était modique puisque le montant total pour quatre produits communs, portés aux lignes 6, 7 et 8, représente une valeur de trois unités seulement.

D'autre part, nous devons nous trouver en face d'un compte : recettes. S'il s'agissait de dépenses, les différents item seraient précédés de la préposition 5: pour, versé à, comme c'est le cas dans les comptes de Citium (1). Ces recettes vont jusqu'à la ligne 9. La fin de cette ligne, si ma traduction est exacte, contient l'indication du total des recettes précédentes pour les mois (passés?), suivi de leur évaluation en anneaux probablement de différentes espèces et d'un métal qui n'est pas indiqué. Ce métal devait être de faible valeur étant donné le nombre des anneaux : 100 + x; on pourrait songer à du cuivre.

Les recettes ainsi récapitulées — la disposition du texte montre bien qu'elles ont été inscrites en une fois et à la suite — auraient été faites pour un temple comme semble l'indiquer la mention, lignes 5-6 : Beriktmelqart, sacrifices : 3 (2). Cette interprétation nous oblige alors à supposer que les denrées indiquées étaient vendues par le temple. J'avoue que c'est là une nouvelle difficulté, mais je ne vois pas d'autre interprétation plausible. Nous savons que certains sanctuaires faisaient office de banque. Est-il impossible que des prêtres aient tenu boutique et revendu une partie des dons qu'on leur faisait sur les sacrifices ou des rétributions qu'ils pouvaient toucher des temples (3) en nature? Je laisse à de mieux informés le soin d'en décider.

Passons maintenant à l'étude du verso de notre papyrus dont le texte est certainement contemporain de celui du recto. Comme nous l'avons dit plus haut (4), le verso du papyrus contient une lettre. Examinons d'abord l'adresse, écrite à l'envers par rapport au corps de la missive pour les raisons déjà indiquées. Elle est fort endommagée et peu lisible. Je proposerai avec doute de l'interpréter ainsi:

<sup>(1)</sup> Corpus inscrip. sem., p. Ia, no 86.

<sup>(2)</sup> Et peut-être : Benšamim holocaustes (?) 2 si l'on accepte une des interprétations proposées.

<sup>(3)</sup> Cf. Dr G. CONTENAU, La civilisation d'Assur et de Babylone, p. 120; "Une conséquence de

ces sacrifices extensifs est le droit pour les fonctionnaires des temples, à l'époque séleucide, d'aliéner en partie les bénéfices que leur procuraient régulièrement ces offrandes».

<sup>(4)</sup> Page 2.

est très peu lisible, le 2 qui suit est recoupé d'un long trait oblique qui fait croire d'abord à la présence d'un 2. Du 5, il ne subsiste que la base, du 2 et du 5 que le sommet. On trouvera dans le corps de la lettre des caractères de forme tout à fait comparable. Dans le nom de Bodba'al, les deux premières lettres sont très douteuses, le 7 surtout qui semble avoir une espèce d'apex au sommet. La lecture doit cependant être considérée comme très probable, car elle s'appuie sur une autre mention de ce nom, incomplète de la première lettre, qui apparaît ligne 1 suivie du titre de 27 comme ici.

Passons au corps même de la lettre que je donne tout de suite avec les restitutions et les coupes de mots que j'essayerai de justifier :

Ligne 1. Les premières lettres conservées donnent la fin d'un nom propre terminé par בְּבֵעל . . . Les noms ainsi composés sont nombreux mais les traces d'un précédant ce groupe amènent à lire בֵוֹרֶבעל, nom du destinataire que nous venons de voir figurer sur l'adresse. Il faut convenir cependant que les autres que du texte ont une toute autre forme que dans ce nom propre. Peutêtre ne doit-on pas s'en étonner, nous rencontrons bien pour les h deux formes

différentes : Lemployé seulement dans le nom que nous examinons et le partout ailleurs (1).

Puisque le nom du destinataire principal figure ainsi au début après une lacune, il est assez probable qu'il devait être introduit par une formule correspondant à א ou של des lettres araméennes. Un peu plus loin nous allons trouver mention d'autres destinataires précédée de של פן מל devant של פן. Il paraîtra donc logique de penser que parmi les neuf lettres manquantes au début de la ligne 1 devait figurer cette locution introductive. Elle pouvait figurer là

<sup>(1)</sup> J'ai bien songé à lire גֹרבעל mais le premier signe ne peut être un guimel. Dans l'adresse comme ici on aperçoit la trace d'un signe dont

la partie descendante est concave vers la gauche.

(2) Littéralement: à la face de, pour : à. Ce sens ne s'est pas encore rencontré en phénicien.

où je l'ai restituée, immédiatement avant le nom propre ou comme premier mot de la lettre, suivie d'un qualificatif, tel que: mon collègue, mon frère, etc. Notre complète ignorance du formulaire épistolaire phénicien ne permet pas d'être plus affirmatif. On pourrait cependant proposer, sous toutes réserves מעל פון חברון! A notre collègue B., en supposant que la première ligne commençait un peu en retrait des suivantes.

Le nom du destinataire est suivi du titre complexe רבחרמלים dont se détache facilement le titre de בה «chef des». Il reste חרמלים qu'on ne peut raisonnablement considérer comme un ethnique au pluriel (1) de même forme que צרנים (2) par exemple. Il faut alors, en s'inspirant du titre encore énigmatique רב חרם לים (3), couper, רב חרם לים. Mais comment traduire ce titre; son troisième membre est visiblement composé de la préposition 5 plus premer. Pour le second on pourrait songer à le rapprocher de la racine hrm et y voir un mot en arabe ce qui donnerait : «Chef du حرام en arabe ce qui donnerait » sanctuaire de la mer». Le défaut de cette traduction est que l'hébreu et le phénicien n'emploient, en ce sens, ni cette racine ni cette forme. On ne peut invoquer davantage le mot חרם qui apparaît au Corpus (4) même s'il ne provient pas d'une erreur du lapicide, car «Chef des fabricants de filets de mer» devrait se rendre par רב חרמו ou par רב חרמו. Il faut en définitive, considérer מרם comme le pluriel de הר La présence du h devant se justifie par le souci de ne pas accumuler plusieurs états construits de suite, comme par exemple dans l'hébreu ספר דברי הימים למלכי למלכי, Les Annales des Rois d'Israël (5). Nous devons maintenant choisir pour and entre le sens de nobles (6) et celui de syriens (7) lato sensu. J'avoue préférer la traduction Chef des Syriens (Phéniciens)

- (1) Noter cependant l'hébreu כרמלים qui au pluriel donnerait כרמלים «les gens du Mont Carmel» mais on peut songer à un changement du heth de notre mot en kaph. Il existe également un toponyme arabe des environs d'Alep Mo'arret Hirmil (cité dans S. Ronzevalle, Jupiter héliopolitain, p. 42) dont la seconde partie correspondrait au mieux, pour la forme, à notre מורמל.
- (2) Dans l'inscription de la Couronne trouvée au Pirée, l. 1, 7. Cf. Lidzbarski, Altsemilische Texte, I. n° 52.

- (3) Cf. CLERMONT-GANNEAU, Recueil d'Archéologie orientale, t. III, p. 5.
  - (4) Pars prima, nº 324.
  - (5) I Rois, 15, 31.
- (°) Cf. hébreu חרים et araméen חרי יהודיא Gowley n° 30, 19.
- (?) Cf. hébreu הדי et égyptien A LBRIGHT, The vocalisation of the egyptian syllabic orthography, p. 54. Le pays de frépondait à notre Palestine, du moins à la partie située entre le Jourdain et la mer. MASPERO, Contes, p. 94, n° 4.

La ligne 1 continue par זיל פן et devant (c'est-à-dire: et à) qui introduit d'autres destinataires. Si la coupure אש ש להרנים est correcte, après avoir nommé le chef de la communauté, l'auteur de la lettre va s'adresser en général à tous ses membres. Le mot א , semble-t-il, doit être pris au sens collectif de «gens» ou même de «quiconque» suivi du relatif w employé, comme il convient, après un nom, et להרנים לים d'où la traduction «et aux gens qui dépendent des Syriens (de la mer) c'est-à-dire à leurs clients ou à ceux qui font partie de leur «colonie» ou habitent leur «quartier».

Ligne 2. Après une lacune qu'on peut estimer à huit lettres, apparaissent les hampes de deux caractères dont la partie supérieure a péri. L'espacement et l'inclinaison de ces deux hampes engagent à lire encore ici p et à suppléer ועלו פן . . . et à, qui va introduire, croyons-nous, les noms de certains de «ces gens qui dépendent des syriens ». Comme on devait s'y attendre, ces noms ne sont pas phéniciens. Le premier אלרארנרנה doit être un nom propre akkadien établi sur le type : nom de divinité - nadin-ahi, « le Dieu N. a donné un frère ». Nous possédons la transcription araméenne d'un composé congénère dans חררנרנאח Adad-nadin-ahi rendu en grec par Αδαδναδινάχης (2). Dans cet exemple, ahi est transcrit אה, mais d'autres transcriptions araméennes donnent ה seul, non précédé de aleph (3). La première partie du nom que nous étudions אלראר paraît moins facile à expliquer. Elle semble contenir, en effet, deux noms divins : El et  $D\delta d$  où le  $\delta$  serait rendu par x phénicien comme au recto du papyrus dans פאל pour פול . Nous connaissons bien des noms propres sémitiques composés soit avec El soit avec Død, mais aucun où les deux divinités apparaissent ensemble. Dans l'accadien « Dayàdi-ilu » (4) la fecture du premier signe est incertaine et Da-di-ilu (5) doit être considéré comme non sémitique. Nous proposerons, cependant, faute de mieux, de lire le nom en litige Eldôdnâdinal.

<sup>(1)</sup> Voyage d'Un-Amon, papyrus hiératique d'époque bubastite.

<sup>(2)</sup> CIS, n° 72.

et נבוחבלם Dans les transcriptions פנבוחבלם

אסרסלְּמַח des noms accadiens : Nabu-ahē-uballit, Assur-sallim-ahē. Cf. Textes Aram., p. 17-18.

<sup>(4)</sup> KAT<sup>3</sup>, p. 483.

<sup>(5)</sup> TALLQUIST, p. 67.

Ligne 3. Il manque peut-être un signe ou deux au début de la ligne qui commence par le mot nouvelle lacune de trois lettres suivie du signe que je suppose être le sigle du chiffre X. Après apparaît encore une lacune de deux signes, puis un mot qui se termine par précédé de deux lettres illisibles. Enfin les mots par dont le premier pourrait être l'infinitif du verbe être précédé du lamed et dont l'ensemble serait à traduire: pour que soit pour tout le peuple. La formule tout ce peuple se recontre deux fois sur la stèle de Mésa sous la forme par contre deux fois sur la stèle de Mésa sous la forme par contre deux fois sur la stèle de mésa sous la forme par contre deux fois sur la stèle de mésa sous la forme par contre deux fois sur la stèle de mésa sous la forme par contre deux fois sur la stèle de mésa sous la forme par contre deux fois sur la stèle de mésa sous la forme par contre deux premières lettres douteuses. Si cette lecture était confirmée il faudrait peut-être voir dans ce mot l'abréviation d'un nom de ville composé avec par comme premier ou même second élément. Toute la fin de la ligne qui devait énoncer l'objet principal de la lettre, un envoi de fonds (?), demeure illisible.

On croit cependant distinguer encore les traces de quelques lettres qui courent vers la gauche au-dessous du second sin de שבש qui pourraient se lire במברב, mais en phénicien on attendait במברב. Serait-ce là le mot final du texte qu'on aurait rejeté au-dessous de la fin de la dernière ligne? Je n'en saurais décider.

Pour terminer cette longue étude, il reste à déterminer l'âge de notre document. Certaines particularités du langage indiquent une époque assez basse, mais ne permettent pas, pour un texte aussi peu suivi, de préciser davantage. Force est donc d'avoir recours au criterium paléographique. La difficulté demeure grande parce qu'il n'existe aucun autre papyrus phénicien. Nous possédons bien quelques textes tracés à l'encre et en cursive, mais aucun

(1) Graphie du Nouvel Empire pour 🌡 📗 qui semble indiquer une prononciation tardive Abai.

d'eux n'a été exécuté dans les mêmes conditions matérielles que le papyrus du Caire : les épigraphes des jarres d'Éléphantine (ve siècle) publiées par Lidzbarski (1) ont été rapidement tracées sur la panse de vases; les tablettes de marbre qui portent les comptes de Citium (ve siècle) (2) proviennent de Chypre et présentent par conséquent une origine et un procédé d'exécution différents; enfin quelques autres épigraphes qui figurent sur des amphores trouvées en divers lieux sont des plus difficiles à dater elles-mêmes (3). Faute de mieux et en comparant également la graphie de notre texte aux inscriptions des céramiques d'Hadrumète (4), qui remontent au 11° ou au début du 11° siècle avant notre ère, je crois que la date cherchée doit se placer à la fin du 11° ou tout à fait au début du 11° siècle.

L'intérêt que peut présenter le papyrus du Caire par son contenu se trouve donc doublé par ce qu'il nous permet de saisir du développement de la cursive cananéenne. J'emploie ce terme à dessein, car je suis persuadé que, tout comme il y a eu, pendant longtemps, une seule évolution de la cursive araméenne (5), la cursive des phéniciens et des hébreux procède aussi d'un seul et même développement continu. C'est ce qu'avait déjà entrevu Lidzbarski quand il disait à propos des épigraphes d'Éléphantine qu'elles « montraient que l'écriture néo-punique avait ses racines dans la patrie phénicienne » et qu'elles « contiennent déjà le germe du développement ultérieur et présentent, pour quelques lettres, une très grande ressemblance avec les formes néo-puniques les plus tardives ». Pour mieux faire saisir ma pensée, je donne ci-contre un tableau qui fixe nos connaissances actuelles sur ce sujet. Les ostraca de Samarie représentent le plus ancien spécimen connu de la cursive cananéenne et c'est à ce seul titre que je reproduis leur alphabet (6) avant ceux des textes d'Eléphantine (7), de Citium et du Caire. Pour être complet il aurait

<sup>(1)</sup> Phönizische und aramäische Krügaufschriften aus Elephantine.

 $<sup>^{(3)}</sup>$  Corpus inscriptionum semilicarum, Pars,  $I^{a},\ n^{os}$  86-87.

<sup>(3)</sup> CLERMONT-GANNBAU, Recueil d'Archéologie orientale, t. III, p. 73 (Phénicie) et Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, n° 10 (Égypte).

<sup>(4)</sup> Philippe Berger, Revue archéologique,

<sup>1889,</sup> t. XIV, p. 21-41, 201-228.

<sup>(5)</sup> J'espère en donner plus loin la preuve.

<sup>(6)</sup> D'après la planche XXIX de l'ouvrage, du D. Diringer, Le inscrizioni Antico-ebraiche palestinesi. On comprendra pourquoi je n'ai pas tenu compte des ostraca de Lachis.

<sup>(7)</sup> Auxquels il convient d'ajouter l'ostracon reproduit sous le n° 1 dans mes « Textes araméens d'Égypte».

VALEUR	OSTRACA	JARRES	COMPTES	PAPYRUS
	DESAMARIE	D'ELEPHANTINE	DE CITIUM	DU CAIRE
XAMFELLEBINADADAMEL B E	ギョハイストエト キョハイストエト スタンタタやのファイル ストエト スタンタタやのファイル スト	1	B.7  B.3  B.1  B.6  B.6  B.7  B.9  B.10  B.9  B.9  B.9  B.2  B.9  B.2  B.9  B.10  B.9  B.10  B.9  B.10  B.9  B.10  B.9  B.10  B.9  B.10  B.10  B.10  B.2  B.10  B.2  B.10  B.2  B.10  B.3  B.4  B.5  B.7  A.14  B.6  B.7  A.14  B.6  B.9  B.7  B.6	** ** * * * * * * * * * * * * * * * *

fallu faire figurer ensuite l'alphabet des céramiques d'Hadrumète; on le trouvera dans les planches de Lidzbarski. Je me bornerai à quelques observations seulement au sujet des trois dernières colonnes du tableau qui précède. On trouvera réunies dans la seconde colonne les formes les plus caractéristiques des épigraphes d'Éléphantine suivies du numéro donné à chacune dans le travail de Lidzbarski, plus quelques caractères marqués G. empruntés au texte de l'amphore publié par Clermont-Ganneau. La troisième colonne reproduit l'alphabet de CIS 86 d'après la planche XII de cet ouvrage, les chiffres renvoient à la ligne. Dans la dernière colonne, les chiffres indiquent la ligne du recto de notre papyrus et ceux qui sont précédés de v, la ligne du verso.

En examinant ce tableau au point de vue paléographique, il apparaît tout de suite que le scribe de Samarie se servait d'un calame à bec unique ou à deux becs très fins. Les caractères d'Éléphantine, de Citium et du papyrus du Caire semblent au contraire avoir été tracés avec le roseau, écrasé en pinceau à l'extrémité, employé en Égypte pour écrire les cursives indigènes. A première vue, on serait tenté de juger l'alphabet de Citium plus ancien que celui d'Éléphantine. Je crois que ce n'est là qu'une apparence, due un peu à ce qu'en Chypre l'évolution de la graphie devait être légèrement en retard sur celle des autres régions où l'on écrivait le phénicien et beaucoup plus encore au fait que nous avons affaire à un texte soigné où le scribe cherchait visiblement à se rapprocher de l'écriture lapidaire.

L'existence de notre papyrus, unique jusqu'ici, doit laisser espérer que l'Égypte nous livrera peut-être un jour d'autres textes phéniciens tout comme elle nous a déjà donné tant de textes araméens.

Mars 1937.

# II. — ÉPIGRAPHE DE JARRE.

En décembre 1934, j'ai retrouvé dans le grand magasin du Service des Antiquités de Saqqârah, parmi des tessons qui provenaient des fouilles de Firth, l'épigraphe phénicienne reproduite pl. I, n° II. Elle est tracée à l'encre sur une jarre aujourd'hui brisée. Le fragment qui subsiste mesure o m. 10 × 0 m. 125; il est de couleur rouge brun clair et porte maintenant le



n° 64908 au Livre d'entrée du Musée du Caire. Le texte qui doit être considéré comme complet peut se lire :

מלכמחר העכי א

Nous avons sans doute un nom propre suivi d'un ethnique et d'un sigle ou plutôt d'un aleph équivalent au signe numéral 1. Le nom débute par אָם, mais la suite présente des difficultés de lecture. Il semble cependant qu'il faille voir dans les trois caractères suivants un p, dont la barre oblique est effacée, puis un n et ensin un r très douteux et assez éloigné de la lettre qui précède. Si cette lecture se consirme, le nom ainsi obtenu serait Milkmahar, inconnu jusqu'ici dans l'onomastique phénicienne. Toutesois ce nom serait composé régulièrement d'un qualificatif divin et d'un verbe à la troisième personne du parsait. Il pourrait signifier: Milk a payé, sous entendu: le vœu sait par les parents. La racine אמהר n'est pas connue en hébreu avec ce sens, mais elle apparaît peut-être dans le nom propre biblique אמהר, si ce dernier signifie bien salaire, prix comme il semble (1). En recourant à l'akkadien, on pourrait traduire Milk a accepté, sous entendu: le vœu, les dons des parents. Je ne me dissimule pas la précarité de ces explications devant l'absence de noms propres sémitiques congénères.

Le mot qui suit, précédé de l'article, représente l'ethnique (originaire ou habitant) de 'Akko. Son apparition à cette place semble confirmer l'explication proposée par le Répertoire d'épigraphie sémitique (n° 1509 et 1599) qui veut voir dans ver, nom propre attesté à Thèbes et à Carthage, un adjectif relatif employé substantivement et tiré de pu (= ver des monnaies). L'ensemble de ce petit texte serait donc à traduire : Milkmahar (?) de Akko, 1.

La forme du n dans ce texte incite à le dater de la fin du v<sup>e</sup> siècle par comparaison avec les alphabets cursifs phéniciens reproduits dans le tableau donné ci-dessus<sup>(2)</sup>.

Mars 1935.

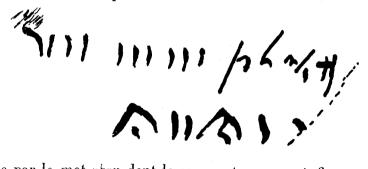
3.

<sup>(1)</sup> Cf. Martin Noth, Die israelitisch. Personennamen, p. 189, n. 3.

<sup>(2)</sup> Page 17.

# III. — DOCUMENTS RELATIFS AU MOT הסלת.

Le grand magasin du Service des Antiquités de Saqqârah m'a fourni aussi un autre fragment de jarre, reproduit pl. I, n° III, qui présente un certain intérêt comme on va voir. Ce tesson de couleur rosée, mesure o m. 085 × 0 m. 120 avec une épaisseur d'un centimètre; la jarre à laquelle il appartenait devait donc avoir d'assez grandes dimensions. Il porte aujourd'hui le n° 64907 au Livre d'entrée du Musée du Caire. Le texte phénicien qu'il nous a conservé se compose seulement du mot not suivi de chiffres disposés sur deux lignes dont la seconde semble incomplète d'un signe ou deux au début. Dans le bas du fragment, figurent encore la fin de deux lignes de démotique inutilisables. Voici le texte phénicien :



Il débute par le mot nom dont le sens reste encore à fixer, puis vient le chiffre 9, exprimé par trois groupes de trois unités, suivi d'un sigle qui affecte la forme d'un angle obtus ouvert vers la gauche et inconnu jusqu'ici. Ce signe ne peut représenter une unité, car, ajouté aux neuf barres d'unité qui précèdent, le nombre exprimé aurait été 10 et nous connaissons parfaitement le sigle spécial toujours employé pour la notation de ce chiffre. La seconde ligne commence par une lacune d'un signe dont il subsiste seulement l'amorce d'un trait oblique de gauche à droite, suivi d'un nouveau groupe de chiffres qui présente d'abord une barre d'unité, suivie d'un sigle inconnu. Ce sigle pourrait être interprété par 1000 (?) ou encore être considéré comme un complexe dans lequel le chiffre 2 (20) serait inscrit dans le chiffre fo (100) ce qui donnerait fo ou 20×100, soit 2000 (?). Avant de tenter une explication de ce texte, il faut examiner les autres épigraphes de vases où figure le mot nome.

Dans le Corpus des inscriptions sémitiques, Renan avait eu l'occasion de citer incidemment sans le publier (1) le texte gravé sur l'alabastron dit d'Albertas, conservé au Cabinet des Médailles et qui contient le mot en litige. Clermont-Ganneau invoqua à son tour et par deux fois ce texte dans les notes de ses articles (2) sans le reproduire ni le décrire davantage. Il signalait en même temps l'existence d'un second alabastron inédit de la même collection, portant un texte congénère et celle d'un troisième, trouvé à Chypre, dont Georges Colonna-Ceccaldi lui avait autrefois remis un estampage. Il ne m'a pas été possible de retrouver l'estampage de ce dernier vase, mais je donne ci-après une reproduction (pl. II, A et B) et une description des deux autres.

A. Alabastron, dit vase d'Albertas, qui faisait partie de la collection conservée dans le château de cette famille à Aix-en-Provence, passa ensuite dans la Collection de Luynes et fut donné avec elle à la Bibliothèque Nationale où il est aujourd'hui conservé au Cabinet des Médailles. L'objet que j'ai pu étudier en 1935 (3), porte une étiquette blanche avec le n° 667 et une autre étiquette bordée de bleu sur laquelle figure le n° 223. Taillé dans un bloc d'albâtre veiné, ce vase de provenance inconnue, affecte une forme trapue, n'a pour col qu'une gorge étroite, couronnée d'une lèvre épaisse recourbée et largement épanouie. Au tiers de la panse, deux modestes oreillons servaient à faciliter la préhension de cette masse peu maniable, qui, vide, pèse déjà 18 kilogrammes environ et pleine devait atteindre près de 25 kilogrammes. Hauteur o m. 25, base arrondie o m. 26, profondeur o m. 23, lèvre o m. 24, orifice circulaire o m. 10 de diamètre. A peu près à la hauteur des oreillons et presque au milieu de la panse, une inscription finement gravée à la pointe (pl. II, a):

מסלת ולף ווו פגצגע איאולן ולך ווו בו איא a

<sup>(1)</sup> Pars prima, t. I, p. 100 et 217.

<sup>(2)</sup> Recueil d'Archéologie orientale, t. VI, p. 149, n. 6 (cette note fut discutée dans le Rép. d'épigr. sém., n° 1847) et t. VII, p. 303, n. 1.

<sup>(3)</sup> Qu'il me soit permis de remercier ici Bulletin, t. XXXVIII.

M. Jean Babelon qui m'a fait tenir les photographies de A, reproduites sur la planche qui accompagne cette note et M. D. Le Suffleur, qui a guidé mes recherches dans les salles pour retrouver ce vase et celui qui est décrit plus loin.

B. Egalement au Cabinet des Médailles, un autre vase d'albâtre assez mauvais et un peu délité, tirant sur le blanc, de provenance inconnue : hauteur o m. 166, plus grande largeur o m. 096, profondeur o m. 143, lèvre o m. 088, orifice circulaire o m. 023, poids vide 1 kilogr. 014. La forme est plus élancée que celle du vase précédent, le col demeure une gorge étroite, lèvre plate et deux petits oreillons de préhension au premier tiers de la panse. Entre eux, d'un côté une ligne de phénicien assez mal gravée :



et de l'autre, cette indication de mesure grecque (?):

L'examen même superficiel de ces trois textes doit faire rejeter tout de suite la traduction proposée autrefois par Renan (1) pour a : gradus I seriei CCCXL. Cette explication obligerait à admettre l'hypothèse que le vase était une urne cinéraire et que les numéros d'ordre indiquaient son rang et sa position dans un colombarium (2). L'idée exprimée par Clermont-Ganneau (3), qu'on pourrait voir dans not un équivalent de méta et chercher dans l'inscription a une notation horoscopique n'est pas plus acceptable. Ce savant avait, bien auparavant, déjà trouvé la solution, qui semble la plus rationnelle quant au sens à donner au mot en litige (4). Il avait reconnu que les épigraphes a et b se rapportaient « simplement à la jauge du vase, définie en mesures propres au système métrologique phénicien » (5). Je crois aussi qu'il faut étudier le mot non en partant de cette hypothèse. Cherchons d'abord à préciser le sens de non Ce vocable, qui figure dans l'inscription de Mésa (6) et en de nombreux passages bibliques,

<sup>(1)</sup> Corpus inscrip. sem., p. 1a, t. I, p. 100.

<sup>(2)</sup> Cf. Rép. d'épigr. sém., n° 1847.

<sup>(3)</sup> Ibid. (en août 1917).

<sup>(4)</sup> Mémoire sur Deux alabastra israélites archaïques découverts à Suse, communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 8 juin 1906 et publié plus tard dans son

Rec. d'Archéol. orient., t. VII, p. 294-304.

<sup>(5)</sup> Ibid., p. 303, n. 1 où l'auteur ajoute qu'il a traité la question dans ses leçons au Collège de France en janvier 1898. Malgré mes recherches, je n'ai pu trouver trace des conclusions auxquelles il avait dû parvenir.

<sup>(6)</sup> Ligne 26.

tous relevés dans Gesenius est ponctué מְּמָלָּה (cons. בְּלַה, plur. בְּלַה, per geschütteter, gebahnter Weg, chemin de terre rapportée, chemin frayé, puis grande route et enfin chemin, voie en général (2). La meilleure traduction précise semble être le latin agger qui rappelle au mieux que l'expression considérée vient de la racine בְּלֵלָה exhausser un chemin avec de la terre et des pierres, charger une route, dont dérive מַלְלָה (3), levée de terre construite par un assiégeant.

Notre mot voudrait donc dire remplissage. Comme processus sémantique, on peut le comparer au grec  $\chi o \tilde{v}_s$ , conge, mesure pour les liquides, qui vient de  $\chi \acute{e}\omega$  verser, mais est aussi apparenté à  $\chi o \tilde{v}_s$  levée de terre et à  $\chi \acute{o}\omega$  et  $\chi \acute{\omega} \nu \nu \nu \mu \iota$  faire un terrassement. On peut donc tenir pour acceptable la lecture mesillat et le sens de mesure proposé.

Je ne me flatte pas d'être parvenu à déterminer avec certitude la valeur de la mesillat. Mon rôle plus modeste se bornera à consigner ci-après les données matérielles, obtenues en mesurant la capacité des deux vases conservés et à en tirer quelques conclusions.

Il résulte du mode de jaugeage assez primitif dont je me suis servi (un flacon de pharmacien gradué à 250 grammes) que le vase d'Albertas (A) contenait l. 7,900, plein jusqu'à l'étranglement du col et l. 8,015 rempli à déborder. Le vase B, mesuré suivant le même procédé, contenait l. 0,458 jusqu'au col et l. 0,463 jusqu'au ras bord. Aucun moyen de vérifier la contenance de la jarre de Saqqârah, le tesson qui subsiste ne pouvant servir à une reconstitution même approximative du vase primitif.

De ces mesures (4), on peut déjà déduire que B est environ 17 fois 1/4 (7,900: 458) moins grand que A, d'où impossibilité de considérer dans les deux textes, ainsi qu'on l'avait proposé (5), און et און comme une notation

<sup>(1)</sup> Heb. u. Aram. Handwörterbuch<sup>17</sup>, sub voc.

<sup>(2)</sup> Une seconde acception dans un cas unique est qualifiée d'expression technique de sens incertain. Il s'agit du passage 2 Ch. 9, 11, auquel correspond I R. 10, 12 où notre mot est remplacé par מסער. Je crois que dans les deux passages il faut lire מסערות, mais ce n'est pas le lieu d'exposer mes raisons.

<sup>(5)</sup> Transcrit ( pour ) ) en égyptien. Cf. Burchardt, sub voc.

<sup>(4)</sup> Dans ce qui suit, je ne m'occupe que de la capacité des vases mesurés jusqu'à l'étranglement du col.

<sup>(5)</sup> Opinion de Lidzbarski, qui dans son Handbuch proposait d'y voir une abréviation du mot אלף.

représentant le chiffre 1000, car il viendrait alors mesillat 1340 pour A et mesillat 1038 pour B, dont la différence mesillat 302 ne pourrait correspondre à une capacité de A 17 fois 1/4 plus grande que celle de B. Le résultat de cette observation doit amener à considérer que le groupe און et או se rapporte au mot מסלת qu'il détermine et ne doit pas intervenir dans l'évaluation du nombre des mesures (1). La jauge de A doit alors être égale à 340 mesillat et celle de B aux 17,25es de 340, soit 340 : 17,25 = 20 et une fraction minime qui doit être exprimée, dans l'épigraphe de B par les quatre barres d'unité qui suivent le chiffre 20. Il faut remarquer que ces traits sont disposés, en lisant de droite à gauche, III I et non I III. Cette disposition pourrait servir à indiquer qu'il ne faut pas comprendre 24, mais 20 1/4. Une telle notation des fractions n'est peut-être pas tout à fait inconnue en épigraphie sémitique. Les lions pondéraux avec inscriptions araméennes, publiés au Corpus (2), portent en effet IIII et IIIII, équivalant à 1/4 et 1/5 d'après les mots רבע et רבע, gravés en toutes lettres de l'autre côté du poids. Malheureusement le Corpus n'a pas donné le fac-similé (3) des chiffres et je n'ai pu vérifier si le premier trait à droite était séparé des suivants comme sur notre vase B.

Si maintenant nous divisons l. 7,900, contenance de Λ, par le nombre des mesillat qu'il contenait, soit 340, nous obtenons comme valeur de cette mesure l. 0,0232. Ce résultat est confirmé par la vérification obtenue en multipliant la valeur de l'unité ainsi trouvée 0,0232, par 20, 25, nombre des mesillat contenues dans B. Le résultat de cette opération donne l. 0,469, chiffre assez voisin (4) de celui de la contenance réelle (5) de B, trouvée par mesurage direct de ce vase. Il est clair que la capacité totale de B est celle du égyptien qui oscille, selon les auteurs, entre l. 0,455 et l. 0,460. Cette constatation permet de penser que le vase B a été fait en Égypte et expliquerait pourquoi il a fallu employer une fraction pour exprimer exactement sa jauge d'après une mesure phénicienne.

<sup>(1)</sup> Ce groupe joue, semble-til, un rôle comparable à celui du  $\supset$ , qui figure sur les poids araméens après le nombre des *mines : Corpus inscript. sem.*, p. II a, nos 1 et 3.

<sup>(2)</sup> Pars II a, nos 11 et 12.

<sup>(3)</sup> Ils sont reproduits seulement en caractères typographiques.

<sup>(4)</sup> La différence n'est que de 11 millilitres en plus.

<sup>(5)</sup> L. 0,458.

Les résultats ainsi obtenus permettent de traduire partiellement déjà les épigraphes a et b, sous la forme :

Il reste à essayer de déterminer la valeur du groupe  $\eta$  i en a et  $\eta$ 1 en b, qui, comme nous l'avons vu plus haut, paraît ne pas exprimer un nombre, mais préciser le sens de mesillat. Pour l'expliquer on pourrait, peut-être et entre autres combinaisons, songer à décomposer le groupe  $\eta$ 1 de a en trois mots : le chiffre 1, la préposition g2 et g3 pour g6. Cette coupe aurait l'avantage de nous débarrasser du prétendu mot g7 dont on ne sait que faire. Le mot g8 serait alors à prendre dans l'acception de g9, déduite autrefois d'un passage biblique par Clermont-Ganneau g9. Le groupe g1 de g2 ne serait qu'une abréviation de g3, du texte g6. D'où une traduction complète :

a) (En comptant) 1 mesillat à 1/3: 340 b) (En comptant) 1 mesillat à 1/3: 20 1/4

ou plus brièvement : mesillat de 1/3 : 340 et mesillat de 1/3 : 20 1/4.

Pour donner une certaine vraisemblance à cette hypothèse, il reste à essayer de justifier pourquoi on aurait choisi le tiers d'une mesure comme unité pour exprimer la capacité de ces vases. Ne pourrait-on supposer que la mesillat entière, qui aurait alors eu une contenance de l. 0,0232×3=l.0,0696, était la plus petite mesure de liquides en usage chez les phéniciens. Pour mesurer des parfums ou des huiles précieuses, on aurait eu besoin d'une unité trois fois moindre et l'on aurait considéré comme expédient de compter par mesillat de 1/3. Cette division tripartite de l'unité aurait été choisie parce que les mesures de capacité phéniciennes se divisaient peut-être, comme chez

<sup>(1)</sup> Cette interprétation du ק est autorisée par des graphies telles que ז pour הז et זז, démonstratif, ש pour שה, brebis. Quant au prétendu ק isolé au milieu d'un nombre dans Corpus p. I ", n° 87, l. 2, je crois qu'il faut choisir l'alterna-

tive envisagée par les éditeurs d'en faire le chiffre V et de lire CXLIX le nombre dans lequel il figure et où les chiffres sont écrits en ordre rétrograde.

<sup>(2)</sup> Rec. d'Archéol. orient., t. VIII, p. 109.

les Juifs, en trois sous-multiples. Nous savons en effet que chez ces derniers, le bat se divisait en 3 seah et le hin en 3 qab (1).

Il nous reste à examiner l'épigraphe b' III III A dont l'interprétation pourrait servir à vérifier la valeur attribuée à la mesillat. Malheureusement, je dois avouer que mes efforts sont restés vains sur ce point. J'ai même eu recours à l'obligeance de M. P. Jouguet, qui, après avoir fait des recherches dont je le remercie, m'a répondu n'avoir rien rencontré d'analogue dans les mesures des papyrus grecs d'Égypte. Mais nous n'avons aucune certitude sur le système métrologique auquel se rattache cette mesure. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une mesure grecque ou d'une mesure perse. De plus, le chiffre 6, exprimé par deux fois trois barres d'unité, tracées avant A, indiquait-il une valeur 6 A ou au contraire 1/6 de A? Comme valeur de A cela donnerait dans le premier cas: l. 0.458, contenance du vase B divisée par 6 = 1.0.07633. et dans le second: l.  $0.458 \times 6 = 1.2.748$ .

Revenons à l'épigraphe de la jarre de Saqqârah. Elle n'apporte malheureusement aucun élément nouveau au problème dont nous poursuivons la solution et le récipient lui-même est détruit sans qu'il soit possible d'évaluer, même approximativement, sa contenance. Le texte nous a été incomplètement conservé et encore ce qui nous reste n'est susceptible que d'une interprétation partielle. Je n'ose en esset, par analogie avec les textes de A et de B que nous venons d'étudier, restituer au début de la ligne 2 ŋɔl ou simplement ŋ, bien que les traces qui subsistent puissent correspondre à celles d'un phé et lire ce texte, en considérant ¬ comme un sigle de fraction (nous avons vu en esset que ce ne pouvait être une unité):

מסלת זוו זוו דו

1]r I ? CC

Cela aménerait une traduction : (en comptant) la mesillat à 9 (+fraction indéterminée) de 1/3 : . . . 200. Dans ce cas la mesillat employée ici serait seulement du 9°+ fraction de un 1/3 ou de 1/27 de mesillat, ce qui donnerait une unité excessivement faible de l. 0,00086, soit en poids d'eau, pour fixer

(1) Nous savons d'autre part que pour la mine et le seque deux valeurs différentes sont attestées : une forte et une faible. Thureau-Dangin, Rev.

Assyr., IX, p. 24-25 conclut également à l'existence d'un qa simple et d'un qa double d'après un alabastron jaugé de Suse.

les idées, 8 décigrammes 6. Même si nous donnions au chiffre inconnu qui précède les centaines la valeur de 10,000, la capacité de la jarre de Saqqarah ne serait que de l. 8,772 ce qui semble trop peu pour être vraisemblable. Sans posséder aucune donnée sur les jarres de cette époque, je suppose qu'elles devaient avoir une contenance plus élevée. Le fait cependant que la nôtre devait renfermer un liquide précieux engage toutefois à supposer une contenance peu élevée (1). Espérons que la découverte d'un spécimen intact et jaugé mettra peut-être les spécialistes en mesure de vérifier les hypothèses qui viennent d'être émises.

Avril 1936.

# IV. — UNE NOUVELLE GRAMMAIRE PHÉNICIENNE.

Depuis les publications de Guil. Gesenius<sup>(2)</sup> et de Paul Schröder<sup>(3)</sup>, les progrès accomplis dans l'étude du phénicien et les nombreuses inscriptions découvertes ces temps derniers rendaient souhaitable l'apparition d'un travail<sup>(4)</sup> qui, en résumant les discussions grammaticale et philologique éparses ici et là, fit enfin la somme de nos nouvelles connaissances dans cette discipline. A grammar of the Phoenician language de M. Zellig S. Harris<sup>(5)</sup> de l'Université de Pensylvanie vient de combler au mieux cette lacune.

L'ouvrage, très bien présenté, comprend une préface (p. 1x-x1) une introduction (p. 1-10), ce que l'on peut dire de l'écriture et de la phonétique (p. 11-37), la morphologie (p. 39-64), deux pages sur la syntaxe (p. 65-66), une conclusion (p. 67-70) et un important glossaire (p. 71-156) suivi d'une bibliographie sommaire (p. 163-172) qui complète pour une part celle de Lidzbarski (6) arrêtée en 1898.

L'auteur a examiné avec beaucoup de soin les multiples travaux publiés avant lui, les a jugés et, en général, les résultats qu'il a obtenus et consignés

- (1) Noter aussi que la contenance supposée ici I. 8,772 serait un peu supérieure à celle du vase d'Albertas I. 7,900.
- (2) Scripturæ linguæque Phæniciæ monumenta, Leipzig 1837.
  - (3) Die phönizische Sprache, Halle 1869.
  - (4) La Phönikische Sprachlehre und Epigra-
- phik de J. ROSENBERG, Vienne s. d. n'entre pas en ligne de compte, car elle enseigne si l'on peut dire : le phénicien tel qu'on le parle.
- (5) Publiée par l'American Oriental Society, New Haven Connecticut 1936.
- (6) Dans les *Nachträge* qui figurent à la fin de son *Handbuch*.

sous une forme concise, mais suffisante, peuvent être tenus pour représenter un tableau fidèle de l'état présent de notre connaissance du phénicien. Si cette dernière demeure encore assez rudimentaire, la faute n'en incombe pas à l'auteur. L'état peu avancé des études phéniciennes est seul responsable.

Le texte de la grammaire proprement dite suggère quelques minimes observations:

- P. 12. Il n'est pas encore prouvé que le groupe très fréquent qui apparaît dans les inscriptions du Serabît-el-Khâdem au Sinaï soit à lire בעלת. On conçoit difficilement, en effet, que la mention de la divinité se trouve toujours rejetée à la fin des inscriptions. Un souhait comme ברכת ou autre serait mieux à sa place ici. Le principe de l'acrophonie sur lequel est basée la lecture בעלת a d'ailleurs été combattu avec une impressionnante documentation par H. Bauer dans son mémoire posthume récemment paru Der Ursprung des Alphabets.
- P. 27. N and v are very frequently written for each other, le 'ain pour N, surtout quand cette dernière lettre représente la voyelle a.
- P. 28. On pouvait indiquer en passant qu'en néo-punique l'n, tout comme le hamza arabe, peut être le support de toutes les voyelles : tantôt o, u et e. Cf. le n. pr. אסמימטא Restitutus; la 3° pers. plur. du parfait : מעלא = paʿalū; suffixe de la 3° personne du singulier à prononcer soit é comme en araméen, soit o comme en hébreu; dans בעלא, état construit du pluriel il devait également sonner é. Il avait même le son a dans אשמע שעמא, שעמא, שעמא, שעמא, שעמא שעמא, שעמא, שעמא שעמא.
- P. 44. L'assimilation du 5 de np5 dans les formes verbales, semble devoir être attribuée à l'analogie avec son contraire (cf. Brockelman, Grundriss, t. I, p. 176 et autres cas p. 293).
- P. 58. Aux formes nominales, on aurait pu faire remarquer en note que certains n. pr. puniques comme זיבק, ארש, עכבר, etc., présentent parfois et probablement sous une influence étrangère, une forme élargie qui se termine par w ou un sans qu'il paraisse y avoir modification du sens (1).
- P. 63. Early Byblos also has עלי «against, over» to על «on, over». On peut douter de l'existence de la forme עלי qui n'est attestée que deux fois. Dans

<sup>(1)</sup> Cf. Chabot, Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions, 1916, p. 248.

Byb. 1, je persiste à y voir un verbe; dans Byb. 4, un trait de séparation très net est gravé après by. Dans ce dernier texte, la modification de lecture proposée amène un changement important au sens à donner à la dédicace d'Eliba'al comme j'espère le montrer ailleurs.

Dans le glossaire, il aurait été utile de songer un peu aux débutants et de mettre selon leur ordre alphabétique des formes telles que מלקרת, בם, בל, אבל et bien d'autres, en renvoyant à בלך, בו, על, בל.

- P. 95. Sub. voc. : y-7, l'explication la meilleure a été, semble-t-il, proposée par Cooke (1) : en s'écartant de en comparant avec l'arabe cles.
- P. 104. Le n. pr. γινη n'est pas orthographié avec i par erreur et sous l'influence de l'araméen ainsi que l'avait déjà dit Lidzbarski (2). Il faut y voir une transcription, connue par ailleurs, de l'égyptien (1), Hr-wd;, Aρυώτης. La transcription grecque indique bien que le waw est consonantique et par conséquent indispensable. Le fait qu'un fils de sémite porte en Égypte un nom indigène est fréquent.
- P. 105 et 137. Les noms propres we et we n'existent pas et doivent être supprimés. L'erreur a persisté depuis le premier éditeur jusqu'au Répertoire d'Épigraphie sémitique (3). Sur l'Harpocrate de Madrid, il faut lire en réalité un seul n. pr. www.e et ne pas couper en trois mots we. Ce nom propre égyptien n'est pas encore attesté dans sa langue originelle, mais il est facile de le reconstruire. Il devait se présenter sous une forme \* P:-dj-b:-nb-Dd-t « Gelui qu'a donné le bélier seigneur de Mendès », qui correspondrait à la transcription grecque  $\Pi$ exemev $\delta$ ( $\tilde{\eta}$ s) (4) pour \* $\Pi$ exesev $\delta$  $\tilde{\eta}$ tis ou \* $\Pi$ exemev- $\delta$  $\tilde{\eta}$ tis (5). Les deux composants de ce nom sont bien connus; inutile de parler du premier, le second se retrouve, par exemple, dans l'appellation de la ville de Mendès , transcrite en assyrien âlu Bi-in-ți-ți (6), qui correspond exactement

<sup>(1)</sup> North Semitic Inscriptions, p. 122.

<sup>(2)</sup> Phönizische und aramäische Krugaufschriften, n° 40.

<sup>(3)</sup> No 1507 où dans la traduction latine il y a lieu de corriger dedit en dat et servo meo en servo suo. Il est de plus douteux que le texte se termine par une date.

<sup>(4)</sup> PREISIGKE, Namenbuch, sub voc.

<sup>(5)</sup> Pour la finale de ces formes supposées, cf. Preisigke, Namenbuch, sub voc., Èσενδητις, Ζενδητις. P. Lacau, Mélanges Maspero, I, p. 934 propose une autre solution qui permet de tirer directement un nominatif Σμενδης du n. pr. nb-b3-ndd-(t).

<sup>(6)</sup> Ou Pintete: H. RANKE, Keilschriftliches Material.., p. 27, sub voc. et n. 2.

à la finale (1) בנשם du nom propre considéré משבנשם, dont l'ensemble est donc à transcrire *Pețebințēțe*.

- P. 106. Le mot תבל world, n'existe pas dans Byb. 1 où il y a nettement פר P. 115 sub. voc. לפך, cette finale de l'inscription devient qu'il faut supprimer aussi.
- P. 114. sub. voc. in fine, avec suffixe «2 m. sg. 75 graffito to Byb. 1 ». Il n'est pas du tout certain que nous soyons ici en présence de la préposition suivie du suffixe. L'auteur lui-même, p. 97 sub. voc. מו a hésité à couper les mots ainsi.
- P. 115. Sub. voc. מארה, il aurait peut-être fallu remarquer que les transcriptions Mnppn et Merre amènent à supposer une lecture Meerreh, participe piel de ארה, comme il est d'ailleurs indiqué par l'auteur, mais où le redoublement du reš va à l'encontre des règles massorétiques.
- P. 118. Au sens de royauté pour ממלכת, il conviendrait d'ajouter celui de royaume, inscription de Hassan Beyli, ligne 6 (trois fois) (2).
- P. 132. עבר n. pr. provenant du toponyme originaire ou habitant de 'Akko attesté maintenant dans le texte no III publié ci-dessus.
- P. 143. קשנא n. pr. paraît avoir pour équivalent latin *Quetanius* (CIL. VIII, suppl. n° 16280).

Les quelques observations qui précèdent ne portent que sur de menus détails et ne diminuent en rien la valeur de l'ouvrage de M. Z. S. Harris, qui rencontrera certainement le meilleur accueil de la part des spécialistes des études phéniciennes. Pour rendre sa grammaire encore plus utile, je lui conseillerais d'y adjoindre un second volume où seraient reproduites en facsimilé toutes les inscriptions trouvées à Byblos ces derniers temps et un choix des textes les plus caractéristiques de chaque époque. Les étudiants pourraient ainsi trouver réuni tout le matériel nécessaire pour s'initier avec fruit à l'étude du phénicien : grammaire, lexique et textes.

Décembre 1937.

(1) Cette correspondance est complète parce que dans  $Pr-b_s^2-nb-\underline{D}d(t)$ , le mot pr passé à pi est tombé par haplologie devant  $bi < b_s^2$ , qui suivait.

(2) CLERMONT-GANNEAU, Études d'Arch. orientale, t. II, p. 81-82, présente d'excellents arguments en faveur de ce sens.

# V. — INTAILLE PHÉNICIENNE.

Intaille-cachet de ma collection, achetée au Caire il y a une dizaine d'années. Prisme rectangulaire de calcédoine laiteuse, percé dans la longueur, qui mesure 25 millimètres de haut sur 11 de large avec une épaisseur moyenne de 6 (pl. III, n° V).

Les quatre grandes faces sont ornées de motifs assyriens tardifs. La face A porte un génie tétraptère (1) à tête d'aigle, face à gauche, la main droite levée, la gauche abaissée tenant une situle, vêtu de la tunique et du châle qui s'écarte pour livrer passage à une jambe, portée en avant. C'est une représentation fréquente dans la glyptique mésopotamienne. Le génie de notre cachet présente de grandes analogies avec celui qui apparaît sur le cylindre assyrien des Mušeš-Nin-Urta (2), mais il est de moins bonne facture. Un autre génie dans la même posture, apparaît également à gauche, sur la face B, mais il a une tête humaine barbue et porte la calotte de feutre souvent qualifié de tiare (3). On voit sur la face C une assez mauvaise représentation de l'arbre sacré (4): un tronc d'où partent quatre courtes branches ou feuilles (?) à droite et à gauche et dont la cime s'épanouit en une espèce de bouquet composé de sept pousses, sur lequel se dresse une tête face à gauche, qui sort du disque ailé muni d'appendices flottants.

Ces trois motifs, les deux génies et l'arbre, doivent être groupés pour composer une scène qui représente sans aucun doute l'aspersion de l'arbre sacré, mais par suite de la maladresse du graveur, le génie aétocéphale tourne précisément le dos à l'objet adoré.

Enfin la face D représente horizontalement deux quadrupèdes, lions ou taureaux ailés, à tête humaine barbue, affrontés de part et d'autre d'une plante (?) sacrée ?

Sous la main gauche du génie à tête d'aigle quatre caractères cananéens :

לגרא (appartenant) à Géro.

<sup>(1)</sup> Deux ailes apparaissent seules à cause de la perspective selon la judicieuse explication de G. Contenau, Manuel d'Archéologie orientale, p. 1182.

<sup>(2)</sup> G. CONTENAU, op. laud., p. 1227, fig. 795.

<sup>(3)</sup> Le type de ce génie est également courant en Assyrie.

<sup>(4)</sup> Cf. G. Contenau, op. laud., p. 1314-15.

Comme d'ordinaire sur les cachets, le lamed d'appartenance suivi d'un nom propre, ici ארא, hypocoristique qui se rencontre fréquemment en phénicien où il représente des noms propres comme גרבעל, גרבעל, גרבעל, פלכ. Il apparaît aussi dans l'Ancien Testament mais seulement sous la forme abrégée comme ici (1). Le mot און, qui signifie hôte au sens passif (2) revêt la signification précise d'homme qui a rompu les liens qui le rattachaient à son clan ou à son Dieu et qui est venu se placer sous le patronage (3) d'un autre groupement ou d'une autre divinité qui, de ce fait, lui devront aide et protection.

Nous avons donc le choix de voir dans ce Géro un Phénicien ou un Juif, venu en Égypte au temps de la conquête d'Assurbanipal, vers le milieu du vue siècle avant notre ère. Les motifs de notre intaille et la paléographie de l'inscription, autant qu'on en peut juger par quelques lettres, n'y contredisent pas.

Novembre 1936.

### VI. — MARQUE (?) DE JARRE.

Fragment de jarre provenant des fouilles de Firth à Saqqârah : 0 m. 115 × 0 m. 135, épaisseur un centimètre, terre rouge clair, n° 64906 du *Livre d'entrée*, au Musée du Caire. Ce tesson (pl. III, n° VI) porte deux lettres phéniciennes écrites à l'encre :

בל

Cette épigraphe a dû être tracée alors que la jarre était complète. Il est possible que nous ayons là des sigles se rapportant au contenu du vase ou encore, mais c'est moins probable, une marque du potier. Je ne pense pas qu'il faille songer au nom du mois : *Bul*.

Décembre 1937.

(1) Transcrite en assyrien Gi-ra-a-a, K. Tallqvist, Assyrian personal names, sub voc. et en égyptien cité par Albright, The vocalisat. of the egypt. syl. orth., p. 32.

(2) Peut-être parfois aussi au sens actif; cf.

CLERMONT-GANNEAU, Recueil d'Archéologie orientale, t. IV, p. 386.

(3) Cf. Martin Noth, Die israelitischen Personennamen..., p. 148-149, qui pour le sens compare ce mot au kidinnu akkadien.

# ARAMÉEN.

### ADDITIONS ET CORRECTIONS

## AUX «TEXTES ARAMÉENS D'ÉGYPTE».

Les Textes araméens d'Égypte ont paru en 1930. Depuis, quelques nouveaux documents ont vu le jour. D'autre part, la critique ou des observations personnelles me mettent en mesure de corriger ou de compléter nombre de points de détail. Il est possible que certains amendements, donnés ici comme nouveaux, aient déjà été proposés par d'autres; mon éloignement de toute bibliothèque me fera pardonner de l'ignorer.

Pour plus de clarté, les corrections seront présentées d'abord et en suivant l'ordre des numéros ou des pages du travail auxquelles elles se réfèrent. Nous grouperons les additions à la suite, chacune sous un numéro particulier.

\* \*

N° 1 p. 4. Il aurait fallu rappeler que l'ostracon de Mît Rahîneh était, par sa graphie, un descendant de la tradition scripturaire retrouvée sur les ostraca juifs du 1xe-viiie siècle avant notre ère, découverts par Reisner (1) à Samarie. On a récemment mis au jour, à Tell el-Doueir, une série d'ostraca hébreux dont l'écriture remonte un peu moins haut (2) mais dont l'authenticité peut être suspectée. Le papyrus phénicien longuement étudié ci-dessus (3) et contemporain de l'ostracon de Mît Rahîneh ou un peu plus récent, ne laisse aucun doute, semble-t-il, sur l'existence d'une tradition continue de ce que j'ai appelé la cursive cananéenne.

(1) Harvard Executions at Samaria, t. 11, p. 227 et seq. Observation du R. P. Sébastien RONZEVALLE, dans une lettre particulière du 30 mars 1931.

(2) Voir les tableaux, publiés dans כנסת חיני, par H. Torczyner, en face de la page 384.

(3) Page 1.

Bulletin, t. XXXVIII.

5

La forme du n qui apparaît dans ce papyrus confirme la lecture du n. pr. Yahôhanan proposée pour un groupe de caractères du n° 1 en question. Il ne faut donc pas chercher à lire הוי בחבן comme le veut M. Dussaud (1), mais simplement avec un het en trois éléments, type d'ailleurs déjà parfaitement attesté (2). Si après cela il était encore besoin de répondre à l'objection qu'on ne connaît pas d'exemple en hébreu de het de cette forme, il serait facile d'alléguer qu'en vérité nous ne possédons pas de textes hébreux écrits au calame et contemporains du texte en litige.

\* \*

Nº 3 p. 5, ligne 18. Au lieu de: concave, lire: convexe.

\* \*

N° 4 bis, p. 9. Le dernier mot de l'ostracon est à lire מנינה ce qui ne change rien au sens proposé, mais rend inutiles les tentatives d'explication d'un groupe מנאנה données p. 9-10 (3).

\* \*

N° 5 p. 13, ligne 3 du texte. Dans l'expression באגרת, le guimel est certain, supprimer en conséquence les autres lignes du commentaire p. 15 qui envisagent, pour la rejeter, la possibilité d'une autre lecture.

Ibid., p. 17. Ajouter après Μεγα $\varphi$ έρνης: transcription du perse Bagafarna, «Gloire de dieu» (4).

\* \*

N° 8 p. 19, ligne 6. Au lieu de : marge à gauche, fire marge à droite.

\* \*

Page 55, lignes 16 et suivantes. Contrairement à ce que je disais dans ce passage, le mot égyptien qui désignait les grands arsenaux de l'État est bien

<sup>(1)</sup> Syria, XII, p. 180.

<sup>(2)</sup> Par exemple aux n° 2, 5, 9, 11, 14, 15, 16, etc. des Phönizische und Aramäische Krug-aufschriften de Lidzbarski.

<sup>(3)</sup> Observation du R. P. Sébastien Ronzevalle dans sa lettre précitée.

<sup>(4)</sup> Cf. Meillet-Benveniste, Grammaire du vieux perse, \$ 279.

whr-t. Après l'impression de mon travail, le papyrus hiératique 10056 du British Museum, publié par S. R. K. Glanville (1) sous le titre de Records of a Royal Dockyard of the Time of Thutmosis III, nous en a apporté des preuves décisives. Ce mémoire remarquable confirme l'existence d'un arsenal royal à Memphis (2) à l'époque pharaonique, existence que j'avais supposée sur le seul vu de quelques fragments de papyrus araméens (3). On remarquera dans le papyrus du British Museum, la même disposition que dans nos documents araméens d'époque perse : indication de la date, suivie des entrées et sorties de matériel et du mouvement des fonctionnaires de l'arsenal.

\* \*

N° 87 p. 73 et 75. Lire Bagabigna, le nom propre écrit בנבנן. Ce n'est pas un nom juif, mais le perse Baga-bigna qui apparaît dans l'inscription de Bisutûn (4). L'origine de son deuxième élément — le premier étant baga « dieu » — n'est pas certainement établie (5). A noter qu'en araméen la finale a n'est pas exprimée, selon l'usage noté par H. Schaeder (6).

\* \*

Nº 99 p. 98. Le P. Paul Joüon que je remercie d'avoir bien voulu m'adresser son important article: Notes grammaticales, lexicographiques et philologiques sur les papyrus araméens d'Égypte (ז), propose de traduire la ligne 3 de ce texte: מתב הקמא בסון par «N. etc... habitant la colonie à Syène».

Au point de vue lexicographique, il est peu croyable que l'araméen d'Égypte ait eu recours à un mot nouveau הקבה pour désigner une «colonie», alors qu'il possédait déjà הותב (8) dans le sens d'inquilinus, «métèque». Ce dernier vocable représente l'équivalent de l'hébreu הנשב, qui se rencontre plusieurs

- (1) Zeitschrift für Agyptische Sprache, 66, p. 105-121 et 68, p. 8-41.
- (3) Zeitschrift für Ägyptische Sprache, 66, p. 108-109.
  - (3) Textes araméens, p. 55.
- (4) F. H. Weissbach, Die Keilinschriften der Achämeniden, § 68.
- (5) Cf. C. Bartholomae, Altiranisches Wörterbuch, sub voc.
  - (6) Iranis. Beiträge, I, p. 62 du tiré à part.
- (7) Mélanges de l'Université Saint Joseph, t. XVIII, fasc. 1, p. 57.
- (8) Cowley, Ahiqar, l. 112, dans ses Aramaic Papyri, p. 223.

5.

fois dans l'Ancien Testament<sup>(1)</sup> et a déjà été traduit par «colon» <sup>(2)</sup>. Il semble donc, que pour exprimer en araméen le sens de «colonie», on aurait eu également recours à la racine 20.

D'autre part, la position du mot הקמא dans la phrase considérée, cadre mal avec l'interprétation proposée, qui ne serait possible, semble-t-il, qu'avec une des deux constructions suivantes: במון הקמא, correspondant à l'expression fréquente dans les papyrus d'Éléphantine בירתא, ou מון הקומא מון הקומא יותב.... במון forme un tout «habitant à Syène». Il en résulte que le sens de הקמא, qui reste encore à préciser, doive être cherché plutôt dans une locution adverbiale.

\* \*

N° 106 p. 105. Le nom propre wnz doit se lire Bouhša. C'est, semble-t-il, une abréviation de Baga-buhša, «sauvé par dieu» ou «racheté par dieu». D'après H. Schaeder (5), le dieu dont il s'agit serait Mithra. Il est intéressant de constater la présence à Memphis d'un dévot à Mithra à une époque, le v°-1v° siècle avant notre ère, qui correspond à peu près, à l'apparition du nom de cette divinité dans les textes officiels des rois de Perse (6).

\* \* \*

Page 110. Ajouter aux noms propres composés avec ביתאל

Les noms de ces deux personnages figurent sur un ostracon, trouvé à Éléphantine (7). Ils ont été méconnus par les éditeurs du *Corpus* qui les avaient

- (1) Par exemple dans Genèse 23, 4: Exode 12, 45 et Psaumes 39, 13.
- (2) Bible de l'Abbé A. Crampon, I Chron. 29, 12: "Car nous sommes devant vous des étrangers et des colons comme l'étaient tous nos pères."
  - (3) A. Cowley, Aramaic Papyri, passim.
  - (4) Ibid., n° 102.
  - (5) Iranische Beiträge, I, p. 268.
- (6) Mithra apparaît déjà dans les textes de Boghaz-Keuy et les textes assyriens, mais la première mention de son nom dans les inscriptions cunéiformes achéménides ne se trouve que sous Artaxertes II Mnémon, 404-359 (cf. H. Weissbach, op. laud., p. 127).
- (7) Corpus Inscriptionum Semiticarum, pars secunda, n° 154 et pl. XX.

rendus respectivement par : (l. 2) Domus Elinatan filii Šuri et (l. 3) Domus Eliš... filii Rahim au lieu de Betelnetan fils de Šuri et Betelšezab fils de Wahiphrê. Betelšezab est un nom nouveau, construit sur le modèle de Heremšezab et signifie «le dieu Bétel a délivré». Quant à la lecture Wahiphrê, elle est certaine; le reš est écrit au ras bord de l'ostracon et le 'ain a été reporté audessus de lui dans l'interligne.

Je profite de l'occasion pour proposer les corrections suivantes à la lecture des noms propres de l'ostracon dont il s'agit :  $(l.\ 1)$  lire אספטה en rapprochant de Cowley  $6^{15}$ ;  $(l.\ 4)$  lire חססס qui pourrait être une forme abrégée de מספר בשניי est à Ésmins;  $(l.\ 6)$  lire le premier nom פמסי comme  $\Sigma$  pivis est à Ésmins;  $(l.\ 6)$  lire le premier nom ענניה בר פסטשך.

\* \*

Page 111. Ajouter aux noms propres composés avec : הרם :

qui apparaît précédé du *lamed* d'appartenance sur un cachet conservé au Musée du Louvre et qualifié de syro-cappadocien (1).

Le composé *Melekherem* est nouveau en araméen. On ne connaissait jusqu'ici que des noms phéniciens et des noms palmyréniens avec at comme premier élément.

Nous trouvons encore:

מלכחרם-
$$\theta'$$

dans une inscription phénicienne découverte à Carthage (2).

### ADDITIONS.

Les textes araméens qui suivent sont tous inédits. Chacun porte un numéro qui fait suite à la série étudiée dans les *Textes araméens d'Égypte*. Aucun classement spécial n'a été observé, les textes sont donnés dans l'ordre dans lequel j'ai été à même de les étudier.

(1) L. Delaporte, op. laud, n° 1140. — (2) Répertoire d'Épigraphie sémitique, n° 13, l. 3. Bulletin, t. XXXVIII.

### 113. — OSTRACON D'EDFOU.

Ostracon de poterie brun foncé (pl. III), trouvé dans le Kôm d'Edfou en 1933 et conservé au Musée du Caire sous le n° 64738 du Journal d'entrée. Il mesure o m. 125 de haut, o m. 105 de large et a un centimètre d'épaisseur. C'est la fin d'une liste de noms propres dont subsiste seulement le début des trois dernières lignes. Elles apparaissent en haut du fragment et se transcrivent:

- ......Î אביתי ש (1) תפחי אתח פבן (2) שבתית עצב (3)
- 1. Abîtai
- 2. Tapehi(?) femme de Pabane
- 3. Šabtit...

Ligne 1. Abîtai est un nom propre masculin, connu en araméen par les ostraca d'Éléphantine (1), un papyrus acheté à Qûs (2) et un ostracon d'Edfou (3). Le šin qui suit est une abréviation qui désigne une monnaie, peut-être le bew et devait être suivi du chiffre 1 dont je crois apercevoir la trace.

Ligne 2. Le premier mot que je transcris Tapehi(?) représente probablement, si la lecture est bonne (4), un nom propre égyptien formé sur le modèle Ta + p; + nom, « Celle de . . . » comme  $Ta\psi \acute{a}is$  (5) par exemple. Mais j'avoue n'avoir pas trouvé l'équivalent égyptien de n. Plusieurs hypothèses sont possibles, mais aucune n'est pleinement satisfaisante (6).

Après le mot «femme de» écrit ici אנתת pour אנתת plus commun, se présente le nom propre masculin Pabane qui semble également égyptien.

- (1) Répert. d'Épigraphie sémitique, n° 1300°, 1301°.
- (2) Cowley, Aramaic Papyri, n° 81, lignes 42, 90, 91, 115.
  - (3) Répert. d'Épigraphie sémitique, n° 179425.
- (4) Après un tav certain, je crois qu'on ne peut lire, en effet, qu'un phé lié à un heth. Ce dernier caractère formé de deux branches ver-

ticales parallèles liées par un point assez accentué.

- (5) F. PREISIGKE, Namenbuch, sub voc.
- (6) On pourrait y voir, par exemple, le nom propre ABB assez fréquent en araméen d'Égypte et encore insuffisamment expliqué (cf. W. Spiegelberg, Ägyptisches Sprachgut, n° 98) précédé du possessif féminin Ta soit «celle de Pehi».

M. G. Posener m'a proposé d'y voir  $\begin{tabular}{c} \begin{tabular}{c} \begin{tabular$ 

Ligne 3. Bien que les trois premières lettres soient un peu effacées, je ne crois pas qu'on puisse avoir de doute sur la lecture du nom propre Šabtit. C'est le féminin de Šabbatai (4) nom spécifiquement juif et bien connu. Aux références que j'ai données (5) pour la forme masculine de ce nom, on peut ajouter Šabbatā nom d'exilés juifs figurant dans les contrats cunéiformes d'époque perse (6). Nous le retrouvons, transcrit en démotique, dans une liste de liturgies, qui figure sur un papyrus du 11° siècle avant notre ère, sous la forme Šbti (7). Quant au féminin, il est déjà attesté par un autre ostracon d'Edfou (8). L'explication du mot ver qui suit ce nom propre n'est pas aisée, nous y reviendrons plus loin.

Notre ostracon est à rapprocher de celui qui porte au Musée de Berlin le n° P. 10678 (9). Il provient comme lui d'Edfou, porte une écriture apparentée à la sienne et, comme lui, devait contenir, quand il était complet, une liste de noms propres, suivis de sigles et d'indications numériques. J'ai même cru un instant que le fragment du Caire pouvait se raccorder à la ligne 15 du tesson de Berlin. La réponse de M. Schubart (10), consulté à ce sujet et les photographies qu'il m'a aimablement adressées démontrent cependant le contraire. Il n'en est pas moins vrai que le sigle v apparaît dans les deux textes

<sup>(1)</sup> RANKE, Die ägyptisch. Personennamen, p. 104.

<sup>(2)</sup> PREISIGKE, Namenbuch, sub voc.

<sup>(3)</sup> Cf. H. Schaeder, Iranische Beiträge I, page 62 du tiré à part.

<sup>(4)</sup> Pour les formes grecques cf. H. Wuthnow, Die semitischen Menschennamen in griechischen Inschriften und Papyri, sub voc. שבחי, p. 168.

<sup>(5)</sup> Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. XXV, p. 788.

<sup>(6)</sup> Cités par H. Gressmann, Altorientalische Texte zum Alten Testament, p. 435 et suiv.

<sup>(7)</sup> W. Spiegelberg, Die demotischen Papyrus

der Musées Royaux du Cinquantenaire, n° 5, col. II, l. 16 et p. 24 note 16.

<sup>(8)</sup> Répertoire d'Épigraphie Sémitique, n° 1794, I. 19.

<sup>(9)</sup> Publié d'abord par Lidzbarski, puis par Sachau, cf. Répertoire d'Épigraphie Sémitique, n° 1794, l. 19.

<sup>(10)</sup> Voici ce qu'il a bien voulu m'écrire le 10 mai 1933:.... Das Berliner Ostracon hat eine sehr dunkle Farbe und ist ziemlich dick. Zunächst müchte ich glauben, dass beide aus derselben Zeit und demselben Orte stammen, vielleicht sogar von demselben Schreiber, aber nicht unmittelbar aneinander passen.

et que, sur quatre noms propres conservés par notre fragment, deux : Abitaï et Šabtît, se retrouvent sur l'ostracon de Berlin. Celui de Šabtît est suivi dans ce dernier texte d'un mot obscur non, sur l'ostracon du Caire, il précède le mot obscur également difficile à interpréter. Quel que soit le sens à attribuer à ces mots, il semble, d'après leur place, qu'ils devaient désigner une chose donnée, achetée ou vendue par la personne dont le nom précédait. Si l'on suppose que les présentes listes (1) énuméraient les membres d'une association religieuse (2) avec mention de leur cotisation en argent ou en nature, on serait tenté de traduire non par « tambourin » (3) et ou par « idole ».

La graphie du texte étudié incite à le dater du début du ne siècle avant notre ère à une époque contemporaine de l'ostracon de Berlin et un peu antérieure à celle du tesson trouvé à Zawiyet-el-Mayetin (4).

Que les hypothèses proposées ci-dessus soient reconnues exactes ou non, il n'en reste pas moins établi que le nouvel ostracon d'Edfou confirme (5) la présence de négociants de parler araméen dans cette localité et l'existence parmi eux d'une colonie juive (6).

Mars 1934.

### 114. — FRAGMENT DE STÈLE.

Fragment d'une stèle araméenne (pl. III) retrouvée en décembre 1935 dans le «grand magasin» de Saqqarah, qui abrite des objets provenant des fouilles de M. Firth.

- (1) Hypothèse déjà proposée au Répertoire d'Épigraphie sémitique, n° 1295, commentaire de la ligne 3. Cette explication paraît d'autant plus probable que les personnes mentionnées par les listes dont il s'agit, sont trop nombreuses pour représenter seulement les parties prenantes ou cédantes d'un compte journalier et que chaque texte donne l'impression d'avoir été écrit, dans son ensemble, en une seule et même fois.
- (2) מרוחא = Θίασος dont on retrouve la trace dans l'Ancien Testament, chez les phéniciens à
- Eléphantine, en Nabatène et à Palmyre. Dernier texte important publié à ce sujet par H. Incholt, Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1925, p. 355-61 et Syria, t. VII, p. 128-41.
- (3) Après l'objet donné on aurait mentionné ici son estimation.
- (4) R. Weill, Revue des études juives, n° 129, janvier 1913, p. 16-23.
  - (5) Cf. Textes Araméens d'Égypte, n° 4 bis.
  - (6) Ostracon de Berlin et présent n° 113.

Ge fragment (calcaire blanc, très salé, hauteur o m. 132, largeur o m. 110, épaisseur o m. 045) est presque rectangulaire et doit représenter un peu moins du quart de la stèle complète, qui pouvait avoir une quarantaine de centimètres sur une trentaine. Les stèles congénères reproduites au Corpus Inscriptionum Semiticarum, pars secunda, présentent, en effet, les dimensions suivantes n° 122: 0 m. 52×0 m. 33; n° 141: haut brisé, largeur o m. 33; n° 142: 0 m. 39×0 m. 30; n° 143: 0 m. 39×0 m. 031. Nous ne possédons plus que les restes de deux registres reproduisant des scènes funéraires égyptiennes très sommaires de facture et séparées par une inscription araméenne; le tout gravé à la pointe.

Le premier registre actuel est brisé à la moitié. Il représentait, en partant de la droite, deux jarres, une à fond rond et une à fond conique, emboîtées dans des supports. Plus loin, la partie inférieure de trois personnages masculins d'après leur costume. L'un était de face comme l'indiquent ses mains pendantes et les deux autres vus de profil l'encadraient à droite et à gauche. Ils sont vêtus d'une robe allant au genou pour le premier et aux chevilles pour les deux autres. Nous avons probablement là une scène d'offrande analogue à celles qui apparaissent sur la stèle nº 142 du Corpus. Le second registre nous montre, dans sa partie droite seule conservée, trois pleureuses et la moitié d'un personnage indistinct. En partant de la droite, une petite fille debout et peut-être nue, se frappe la tête, viennent ensuite deux femmes à genoux vêtues d'une tunique qui prend sous les seins. La première porte les mains au-dessus de ses cheveux comme pour les arracher, la seconde se meurtrit la poitrine de ses bras croisés. D'après les autres monuments funéraires laissés en Égypte par les gens de langue araméenne, on peut supposer qu'audessus des deux registres dont nous venons de parler, se trouvait, sous un disque ailé, une représentation de la momie du défunt reposant sur son lit funéraire, accompagnée ou non de divinités et de pleureuses. C'était, en effet, la partie essentielle qui ne manque sur aucune des stèles de cette famille, publiées au Corpus (1) et figure seule sur les stèles anépigraphes contemporaines laissées par des étrangers (2). Mais cette scène n'apparaît en

<sup>(1)</sup> Corpus Inscriptionum Semiticarum, pars secunda, pl. XI, n° 122; pl. XIII, n° 141 et pl. XIV, n° 142-143.

<sup>(4)</sup> Publiées par F. W. von Bissing, Zeitschrift der Morgenländische Gesellschaft, 84, p. 236 et suiv. : Stèle de Memphis pl. I, fig. 1 b, stèle

vedette (1) que si le lit funéraire et la momie ne sont pas déjà représentés sur les registres inférieurs. Dans ce dernier cas, le haut de la stèle est occupé par une scène d'adoration à Osiris (2). Je pense que notre stèle appartenait au premier type.

Venons en maintenant à l'inscription. Elle se lit sans difficulté:

# ברך פטאסוין בר יהא .... איף ר פאלי צר בר ברך פטאסוין בר יהא ....

Béni soit Pétésis sils de YH'...

D'après la paléographie, notre monument doit remonter au milieu du ve siècle avant notre ère, c'est-à-dire être contemporain de la stèle de Carpentras. Le beth, le kaph, l'aleph tracé en deux parties, etc., s'apparentent à sa graphie. On doit ajouter cependant que la facture de nos scènes est beaucoup moins bonne.

Il faut regretter qu'on n'ait pas noté exactement le lieu où fut trouvé notre stèle, car en faisant des fouilles dans le voisinage on aurait probablement eu

d'Abousir, pl. VII, sig. 9 et Zeitschrift für Ägyptische Sprache, 67, p. 15: stèle de Mitrahineh. Ces monuments ne sont pas de facture égyptienne et devaient porter des inscriptions à l'encre qui ont disparu.

- (1) Comme dans Corpus, ibidem pl. XIV, n° 142.
  - (2) Comme dans Corpus, ibidem pl. XI,

- nº 122, pl. XIII, nº 1/11 et pl. XIV, nº 1/43.
- (Gowley, Aramaic Papyri, n° 28), l. 16 qui serait écrit ici ויהאור.
- (4) C'est une formule religieuse égyptienne dont les éléments se retrouvent sur les stèles araméennes du *Corpus*, pars secunda, n° 122, 130, etc.

de grandes chances de découvrir un cimetière d'étrangers de langue araméenne analogue à celui que M. Jéquier a mis au jour, en partie, à Saqqârah-Sud.

Février 1935.

### 115. — TRAVERSE EN BOIS.

Fragment de traverse en bois, très abîmé, mesurant o m. 215 × 0 m. 085 avec amorce de tenon à droite, trouvé à Saqqârah par M. Firth et conservé au Musée du Caire (1). Une inscription, aujourd'hui réduite à quatre caractères conservés, était peinte sur l'objet (pl. III). On y lit en caractères araméens:

Nous pourrions avoir là, le début d'un nom propre commençant par 'Abd dont le second élément ne serait plus représenté que par sa deuxième lettre. Ce caractère dont la tête seule subsiste peut se transcrire daleth, res ou même beth. J'avoue ne pas avoir trouvé de solution satisfaisante dans ce sens. C'est d'autant moins probable que les noms propres composés avec 'Abd ne se rencontrent pas dans l'araméen de cette époque. Il vaut mieux considérer vu comme un verbe et traduire : a fait, le quatrième caractère indiqué comme douteux dans ma transcription n'existerait pas et il faudrait supposer à sa place un blanc de séparation entre le verbe et son sujet qui serait alors un nom propre commençant par : 2, 7 ou 7.

Ce fragment a peut-être appartenu à un cercueil. Pour le dater, on peut rapprocher son épigraphe de celle de la table d'offrandes provenant de Memphis qui figure au *Corpus* n° 123, pl. XII et remonte au v° siècle.

Février 1935.

### 116. — CACHET.

Conoïde à huit pans, taillé dans une matière opaque gris-bleue, qui se trouvait dans le commerce au Caire et dont je donne une reproduction

(1) Numéro 63380 du Journal d'entrée.

- (pl. III, A, B-) d'après un moulage médiocre, refait sur une empreinte à la cire vierge. Ce cachet percé au premier tiers de la hauteur pour permettre de passer un cordon, mesure 27 millimètres de haut, sa base octogonale légèrement bombée couvre une surface de 25 millimètres sur 20. Il présente la particularité, déjà connue (1), mais assez rare, de porter une scène gravée et sur le plat et sur une des deux grandes faces latérales.
- A. Plat: un génie barbu, debout face à gauche (2), coiffé de la tiare simple, porte la tunique et le châle d'où se dégage une jambe nue. De chaque bras, il élève par les pattes de derrière un cervidé qui semble se débattre. En haut dans le champ, une étoile à sept rais apparaît entre les cornes du croissant de la lune. Entre le bras gauche du personnage et l'étoile six caractères araméens.
- B. Face verticale: un génie barbu face à droite (2) portant le même costume qu'en A, saisit de la main gauche la corne droite d'un bouquetin, cabré sur ses pattes de derrière. De la main droite, pendant en arrière du corps, le génie tient une harpé abaissée, cependant qu'il pèse avec le pied gauche sur les jarrets des pattes postérieurs du cervidé qui tourne la tête vers son agresseur (3). En haut dans le champ, le croissant de la lune, devant le bouquetin, sept caractères araméens.

Les inscriptions de A et B se transcrivent :

לאחנרי לא לאוגרי : A לאחנרי : B

Soit deux fois répété: (appartenant) à Ahintiri. Seulement en A, le graveur a omis le waw que l'araméen écrit d'ordinaire (4).

Ce nom, qui signifie «Mon frère est (ma) lumière», appartient plus spécialement à l'onomastique est-araméenne et akkadienne où il se retrouve

- (1) Cf. L. Delaporte, Cylindres orientaux, du Musée du Louvre, pl. 92, n° 734, 738 et 739.
- (2) Décrit d'après l'empreinte, la reproduction qui figure sur la planche reproduit le cachet lui-même c'est-à-dire que la direction du personnage y est inversée.
- (3) Le sujet reproduit, à quelques détails près et avec une moins bonne facture, le groupe principal du cylindre publié par L. Delaporte, op. laud., pl. 89, n° 717.
- (4) Cf. Mark Lidzbarski, Handbuch, sub voc. בורשוש et Cowley, Aramaic Papyri, sub voc. נורשוש.

sous la forme Ahi-nûri. Comme on rencontre fréquemment en assyrien des noms propres tels que Bēlnūri, Adadnūri, Samašnūri<sup>(1)</sup>, etc., il est à supposer que le «frère» dont il s'agit dans l'appellation considérée, doit être une divinité.

Les scènes représentées sur notre cachet, la paléographie de l'inscription et le nom du propriétaire incitent à dater cet objet de l'époque néobabylonienne, c'est-à-dire vers la moitié du vie siècle avant notre ère.

Mars 1935.

### 117. — CYLINDRE-CACHET.

Cylindre ellipsoidal d'agate blonde rubanée, percé dans le sens de la longueur, qui mesure 37 millimètres sur 13. Cette pièce trouvée en Haute-Égypte, a été acquise par moi au Caire en 1934. On verra pl. III une photographie de la scène qu'elle porte : un héros mythique nu et debout, face à gauche, mi-homme par le buste, mi-taureau depuis la ceinture, étend les bras et saisit de chaque main par l'unique corne noueuse (2), jaillissant de leur front, deux taureaux ailés, androcéphales et barbus, qui, cabrés, retournent la tête vers lui. Le héros porte sur la tête une tiara terminée par un minuscule disque solaire encadré de petites cornes. La facture de cette intaille est perse et reproduit à quelques détails près la scène qui figure sur la partie gauche d'un cylindre conservé au Musée du Louvre (3). Tracée verticalement à côté du groupe, la légende araméenne suivante :

# בגמרזדי לתעצוף<

C'est, sans aucun doute, le nom du possesseur du cylindre, à lire semblet-il Bagamarazdiya, composé de Baga suivi de la racine mərəžda (4) « pardonner, absoudre » qui a donné en persan moderne le verbe آمرزيدي. J'ignore quelle est au juste la valeur grammaticale du yod final; indiquerait-il une formation adjectivale à traduire Celui à qui dieu a fait grâce (?). Aux spécialistes de nous

<sup>(1)</sup> Nombreux exemples dans K. Tallovist, Assyrian Personal Names, sub voc.

<sup>(2)</sup> C'est peut-être une queue de scorpion.

<sup>(3)</sup> L. Delaporte, op. laud., nº 786, pl. 90.

<sup>(4)</sup> Cf. C. BARTHOLOMAE, Altiranisches Wörterbuch, sub voc.

fixer là-dessus (1). La divinité ainsi désignée doit être le dieu Mithra comme dans Baga-buḥša (2).

Notre cachet a donc appartenu à un perse, probablement un assez haut fonctionnaire, venu en Égypte pendant l'occupation achémenide vers la fin du v<sup>e</sup> ou au début du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Février 1936.

## 118. — NOM DE MOMIE ARAMÉENNE.

Au mois de décembre 1930, M. Jéquier, en continuant ses fouilles à Saqqârah-Sud, a trouvé une grosse pierre plate posée sur la poitrine d'un défunt (3), qui portait les cinq caractères araméens suivants:



- (1) Cette terminaison se retrouve dans le nom propre perse Artavardiya dont nous possédons la transcription araméenne ארחורוי vide Cowley, sub voc. et Bartholomae, Altiranisches Wörterbuch, considère que c'est un dérivé en y de Artavarda sans changement du sens.
  - (2) Cf. ci-dessus, p. 36.
- (3) D'après une aimable communication de l'inventeur datée du 29 décembre 1930. Aucune
- mesure n'a été prise et l'original n'a pu être retrouvé.
- <sup>(4)</sup> Gette étymologie n'est pas certaine, car on attendrait מאשור avec waw.
  - (5) Lettre du 17 mai 1936.
- (6) Sur ce nom voir W. Spiegelberg, Aegyptische und Griechische Eigennamen, p. 68\*.
  - (7) F. Preisigke, Namenbuch, sub voc.
  - (8) Sub voc.

que le prouve le Décret de Canope en traduisant  $p_i$ -t i  $p_i$ -j ir par  $\sum \nu \rho l \alpha$  à prendre au sens large  $^{(1)}$ .

Juin 1936.

### 119. — ÉCRITOIRE ARAMÉENNE.

Fin 1933, M. Battiscombe Gunn visitait le Brooklyn Museum à New-York, quand son attention fut attirée par une palette de scribe appartenant à l'ancienne collection recueillie en Égypte par Wilbour. La disposition insolite de l'objet lui rappela aussitôt le "diptyque-écritoire araméen" du Louvre que je venais de publier dans le Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale " (2) et dont il avait encore la description présente à la mémoire. Autorisé à examiner l'objet de près, M. Gunn eu l'heureuse fortune d'y découvrir une inscription araméenne. Je le remercie d'avoir bien voulu me communiquer (3) amicalement ses photographies et ses notes en m'autorisant à étudier ici sa découverte. Il me fallait cependant encore obtenir de M. Jean Capart, Conservateur honoraire du Département égyptien du Musée de Brooklyn, la permission de publier. Le professeur bruxellois qui se trouvait au Caire ces jours derniers, voulut bien accéder à ma requête avec sa bienveillance coutumière.

La palette de scribe dont il s'agit (pl. IV, a, b, c, d) que nous préférons nommer «écritoire araméenne» porte au musée new-yorkais, le numéro 12768. Elle présente la forme générale d'un parallélépipède droit (fig. 1) taillé dans un bloc de bois dont j'ignore l'essence : longueur o m. 126, largeur variant de o m. 035 à o m. 037, hauteur o m. 018. Ses arêtes ont probablement été arrondies lors de la fabrication et l'usage les a émoussées encore davantage.

La face supérieure (pl. IV a et fig. 1) présente à 0 m. 011 (4) du sommet, un rectangle a mesurant 0 m. 029  $\times$  0 m. 022 (4) qui commence au ras du bord interne (5). A 0 m. 0055 (4) au-dessous, un second rectangle b a été ménagé, sa largeur égale celle du précédent avec une hauteur de 0 m. 011 (4). Ces deux cavités portent toutes deux des traces d'encre noire séchée, retenues

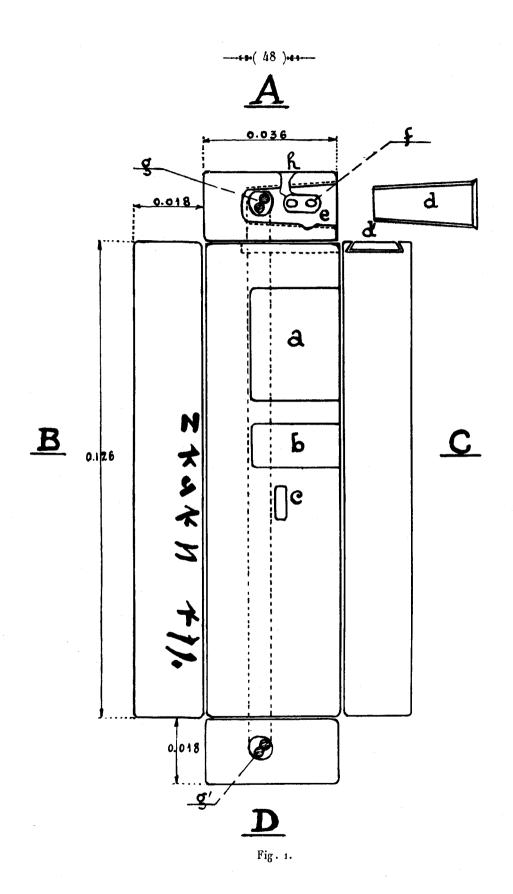
<sup>(1)</sup> W. Spiegelberg, Aegyptische und Griechische Eigennamen, p. 68.

<sup>(2)</sup> Tome XXXIV, p. 83-91.

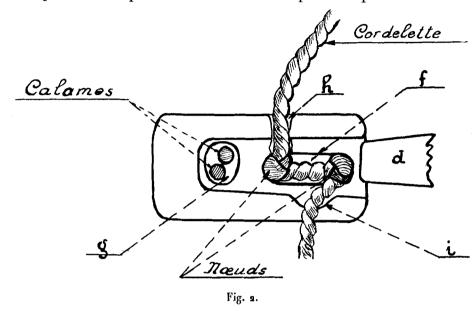
<sup>(3)</sup> Lettre du 18 février 1937.

<sup>(4)</sup> Mesure déduite d'après les photographies communiquées.

<sup>(5)</sup> Je ne sais si cette cavité est taillée en biseau, ni quelle profondeur elle atteint.



par des stries verticales et parallèles, taillées dans le bois à cette intention. Encore plus bas et séparé de la seconde cavité par un espace de o m. o o 4 (1),



apparaît un troisième rectangle c, tout petit o m.  $0065 \times 0$  m.  $002^{(1)}$  dont l'usage m'échappe.

Quant à la face inférieure, elle présente seulement et presque au milieu

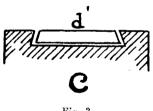


Fig. 3.

du bord supérieur une encoche (pl. IV b, et fig. 1 et 2,h) de 0 m.  $005 \times 0$  m. 003 (1) arrondie par le bas sur laquelle nous reviendrons plus loin. A partir du premier tiers jusqu'en bas, cette face porte une série de traits courbes capricieusement tracés à l'encre. Ce sont, semble-t-il, les traces laissées par le scribe qui essayait son pinceau de roseau.

Passons à l'examen des quatre faces latérales marqués A, B, C, D, sur le croquis schématique (fig. 1) donné ci-contre. La face latérale supérieure A, de l'écritoire contient un dispositif auquel je ne connais rien d'analogue. On y a ménagé un couvercle (fig. 1 et 2, d) à glissière (2) dont les bords latéraux

- (1) Mesure déduite d'après les photographies communiquées.
  - (2) Des couvercles semblables existaient parfois Bulletin, t. XXXVIII.

pour fermer la rainure médiane des palettes égyptiennes où l'on conservait les calames. Cf. Charles Boreux, Antiquités égyptiennes, t. II, p. 611.

7

sont coupés obliquement (fig. 3, d') et s'engagent dans deux rainures en biseau taillées dans le bloc de l'écritoire. Par suite de cette disposition, les faces extérieure et intérieure du couvercle n'ont pas tout à fait les mêmes dimensions (1). Comme on peut le constater (pl. IV, 119b), ce couvercle forsqu'il est fermé dépasse légèrement la surface de C. Une fois enlevé, par traction vers la droite (2), il laisse voir une cavité creusée en plein bois (pl. IV 119 c et fig. 1 et 2) dont le fond horizontal (fig. 1, e) couvre une surface légèrement supérieure à celle du couvercle (3). Ce fond est : lui-même entaillé, d'abord en partant de la gauche, par un canal cylindrique (fig. 1 et 2, g) de o m. 007, de diamètre, foré dans toute la longueur de l'écritoire pour déboucher sur la face D et qui contient deux calames de o m. 114 de long encore en place; nous avons là le plumier, qui fait songer à l'étui à calames en forme de colonnette, unique en son genre, découvert dans la tombe de Toutankhamon (4). Ensuite, à o m. 0032 environ (5), à droite de ce canal, une cavité, à peu près elliptique (fig. 1 et 2, f), s'enfonce dans le bois jusqu'à o m. 006. A cette profondeur, elle est elle-même, creusée de deux dépressions, une à chaque foyer de l'ellipse, mesurant o m. 003 de diamètre avec un creux de deux ou trois millimètres.

Notons enfin que le bord de la rainure où glisse le couvercle est coupé par l'encoche (fig. 1, h) dont nous avons parlé en décrivant la face inférieure de l'écritoire. M. B. Gunn veut bien me signaler qu'il ne voit aucune explication au creux elliptique que nous avons décrit (6) plus haut, mais que l'encoche dont il s'agit devait être en relation avec le mode de suspension de l'objet.

<sup>(1)</sup> Face externe: longueur o m. 0285, largeur maxima o m. 010, minima o m. 0075; face interne: longueur o m. 029, largeur maxima o m. 011, minima o m. 0085.

<sup>(2)</sup> Avec la main droite, le scribe tenant l'écritoire face à lui dans la main gauche.

<sup>(3)</sup> Je manque de données précises sur sa profondeur exacte qu'il semble possible d'évaluer approximativement à quatre ou cinq millimètres.

<sup>(4)</sup> L'objet en bois, ivoire et or incrusté de verre porte le n° 383 dans la Description som-

maire des principaux monuments du Musée du Caire. On peut cependant en rapprocher les étuis publiés par Carnarvon, Five years' Explorations, pl. 66.

<sup>(5)</sup> Mesure déduite d'après les photographies communiquées.

<sup>(6)</sup> Lettre du 18-2-37: "What the depression about 6 mm. deep at end "A" is for, I have no idea. The gap at end "A" visible on photo no 2, may have been in some way connected with the suspension of the palette".

Je souscris d'autant plus à cette suggestion que je considère encoche et creux en ellipse comme dépendants l'un de l'autre et destinés à permettre de fixer la palette à un lien (1). Tout en ignorant si l'on connaît des dispositiss analogues, j'imagine qu'après avoir fait deux nœuds convenablement espacés à l'extrémité d'une cordelette on insérait celle-ci dans l'encoche h (fig. 1 et 2) de manière à ce que chaque nœud puisse être introduit à force dans les dépressions circulaires de l'ellipse où il se logeait (2). L'extrémité du lien était en outre coincée dans le demi cercle i (fig. 2), qui entaille la glissière. Il ne restait plus qu'à fermer le couvercle qui, une fois en place, maintenait les nœuds dans leurs alvéoles et assurait ainsi une ferme suspension à l'écritoire. Lorsque le scribe voulait se servir de son «plumier» il lui suffisait de tirer à demi le couvercle (3) pour prendre un calame, et rien ne venait déranger le système de suspension. En laissant aux archéologues le soin de décider si cette hypothèse est acceptable, je leur suggère toutefois d'examiner l'objet lui-même sur lequel ils pourraient peut-être, relever des traces de frottement, produites par le dispositif supposé.

Comme on le voit par la description qui précède, cette «écritoire» présente une évidente parentée avec le «diptyque araméen» du Louvre (4): même forme des réceptacles à encre disposés de manière identique. Elle est encore plus proche de la palette figurée sur la stèle du roi Barrékoub que je reproduis à nouveau (5) (fig. 4).

La seule différence consiste dans le plumier, qui sur l'objet de Brooklyn est intérieur, alors qu'il est extérieur et placé à l'égyptienne dans les deux autres objets. Ces seules caractéristiques archéologiques suffiraient à établir

- (1) Je ne pense pas que cette cavité ait servi à loger des chiffons pour essuyer les calames ou effacer. Cf. pour la présence de chiffons sur une palette de forme inusitée, Ch. Boreux, op. laud., p. 611.
- (2) On pourrait aussi penser à une cordelette détordue à une extrémité en deux brins comme un Y et portant un nœud au bout de chaque brin. Le procédé de fixation aurait été ensuite le même.
  - (3) Ce couvercle n'était peut-être même pas
- déplacé du tout, un mouvement sec vers le bas imprimé à l'écritoire suffisait pour faire sortir le calame par l'orifice inférieur (face D) du cylindre-plumier. C'est possible mais non certain, car d'après M. Gunn cet orifice devait être fermé: by a peg to prevent the pens from falling out; but this peg has disappeared.
- (4) Cf. Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. XXXIV, p. 85.
- (5) Le croquis donné ici avait déjà paru ibid., p. 90, fig. 10.

7.

sans aucun doute une origine étrangère. Nous possédons mieux, puisque la face latérale B porte une épigraphe de huit caractères araméens, tracée suivant la longueur de cette face et qui semble écrite de bas en haut quand l'écritoire se trouve dans sa position normale d'utilisation.

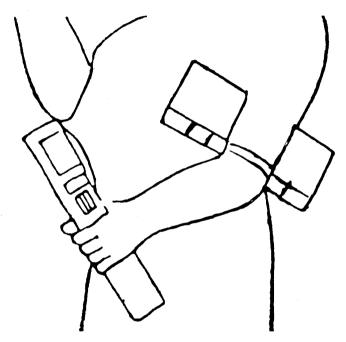


Fig. 4.

Le texte (pl. IV, 119a) paraît clair, l'interprétation demeure cependant incertaine. Nous avons affaire à deux mots nettement séparés. Commençons par transcrire le second : מאיאה. Ces quatre lettres nous donnent un nom propre : Hāya d'aspect égyptien qui semble correspondre aux transcriptions Ha-a-i, Ha-a-a et Ha-j-a des lettres d'El-Amarna (1). On l'a rapproché soit de און אין soit de און אין soit de און אין l'j (2). Le rapprochement avec ce dernier nom semble exclu par notre graphie qui devrait être alors אין אין (3). Cependant le sémitique pourrait aussi être invoqué;

<sup>(1)</sup> Cf. RANKE, Keilschriftliches Material zur altägyptischen Vocalisation, p. 9.

<sup>(2)</sup> Ibidem, note 1, où les références sont données.

<sup>(3)</sup> On pourrait cependant admettre qu'au voisinage du *het*, le 'ain a été rendu par aleph pour éviter la rencontre de deux gutturales.

racine אח vivre ou d'un hypocoristique venant de אח frère, comme dans l'arabe syrien moderne : heyyo (1). Ces rapprochements sont d'autant plus incertains que j'ai intentionnellement laissé de côté le cinquième signe qui termine le nom en litige. A le prendre séparément, personne n'hésiterait à lire :. Il faut cependant renoncer à cette lecture, car la forme ancienne du zain 🗻 se rencontre seulement dans les textes où le yod apparaît comme  $\mathfrak{A}^{(2)}$ . Ce qui n'est pas le cas puisque notre troisième lettre revêt la forme moderne A. D'autre part, on ne peut penser sérieusement à lire \*Hāyāzi, à moins d'y vouloir chercher un nom appartenant à une langue non sémitique; ce serait vouloir expliquer obscurum per obscurius. En désespoir de cause (3) et sous toutes réserves, je proposerais de considérer notre dernier signe comme la réunion de deux traits parallèles horizontaux 🗕 liés par le scribe qui voulait indiquer ainsi la fin de son texte. Quelle que soit la lecture adoptée pour le mot complet, j'estime qu'on n'y peut voir autre chose qu'un nom propre, celui du propriétaire de l'écritoire. Ceci posé, le premier mot laissé provisoirement de côté doit signifier «appartenant à» ou désigner l'objet lui-même. Or, nous savons que l'appartenance chez les araméens est exprimée en pareil cas par un lamed placé avant le nom et sans parler des cachets, je rappellerai que la planchette inférieure du diptyque écritoire de Berlin publié par Sachau (4) porte en effet le nom du propriétaire de l'objet précédé d'un 5. Nous devons donc chercher dans le premier mot de notre épigraphe le nom même de l'écritoire. On attendrait קשת mais il n'y a rien de semblable. Nous

(1) Il suffit de parcourir les Épigraphes araméens (sic) de L. Delaporte pour s'en convaincre.

Bulletin, t. XXXVIII.

(3) Une autre lecture serait encore possible: considérer que nous avons affaire à un n. pr. égyptien et que le dernier signe est un samek de forme un peu spéciale mais dont on pourrait trouver des analogies dans le Corpus, p. II ", n° 123. Nous aurions dans DNNT l'équivalent de l' l'j-3s-t «Isis se lève» n. pr. féminin, attesté au Nouvel Empire Ranke, Ägyptisch. Personennamen. Le 's suivant le h se serait affaibli en N pour éviter le voisinage de deux gutturales. C'est peu probable.

(4) Aramäische Papyrus und Ortraca, pl. 68, n° 3. Cf. Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, loc. cit., p. 87.

trouvons d'abord un point assez gros, qui pourrait être l'équivalent du petit trait horizontal ou oblique rencontré au début des lignes sur certains papyrus araméens. Si cette vue était exacte, elle appuierait l'hypothèse ci-dessus, qui proposait de considérer le dernier signe de l'épigraphe comme le substitut d'un point. Le texte aurait débuté par un point et se terminerait par deux traits. Vient ensuite un signe pour lequel les lectures noun ou phé sont à la rigueur possibles; un phé dont la tête aurait été complètement négligée (1). Le caractère suivant présente l'aspect d'un kaph mais une tache ou une rature, qui couvre en partie la hampe, empêche d'être tout à fait affirmatif sur le seul vu de la photographie. Enfin vient un aleph. La graphie ainsi obtenue ne donne pas, pour moi du moins, un mot susceptible de désigner l'écritoire. On pourrait être tenté de faire un du second caractère et de lire and en rapprochant du phénicien de tablette, attesté seulement dans cette langue (2) et de traduire en conséquence: Tablette de Hāya. Mais je n'ose donner cette interprétation comme définitive.

Une dernière observation s'impose, l'objet est de dimensions très réduites et n'a pu servir qu'à un enfant. On en peut tirer la conclusion que, tout comme dans l'Égypte moderne, les jeunes écoliers étrangers avaient alors leurs écoles propres dans la Vallée du Nil avec cette différence toutefois que tous les enfants n'étaient pas admis à faire des études. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que les jeunes sémites fixés en Égypte aient eu leurs écoles de scribes, tout comme les égyptiens eux-mêmes ou comme certains enfants en Mésopotamie et en Syrie (3).

Quant à la date de l'objet les quelques lettres de l'inscription suffisent pour la placer vers le milieu du we siècle avant notre ère. Comme le fragment de stèle reproduit ci-dessus sous le no 114, il présente des analogies graphiques avec les inscriptions publiées dans la partie araméenne du *Corpus* sous les nos 141 et 142.

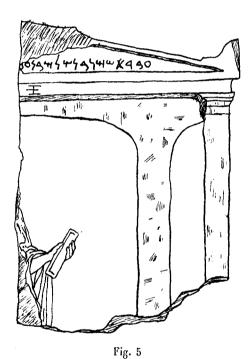
<sup>(1)</sup> Sans connaître de D tout à fait semblables, on pourrait, je crois, trouver des graphies assez voisines. Par exemple dans le mot DDD à la ligne 20 du papyrus A publié par Sayce-Cowley, Aramaic Papyri discovered at Assuan.

<sup>(2)</sup> Cf. Corpus, p. Ia, nos 165 et 167.

<sup>(3)</sup> Écoles que nous connaissons bien par les allusions qui y sont faites dans les papyrus et même par la découverte récente de salles de classe à Tell Hariri dans la Syrie du Nord. The illustrated London News, 7 sept. 1935, p. 402 et fig. 7.

Jusqu'ici l'usage d'écritoires munies de réceptacles rectangulaires était attesté seulement chez les araméens : stèle de Barrekoub, diptyque de Paris, plan-

chettes de Berlin et de Brooklyn. Il aurait été bien étonnant que les cananées aient pu ignorer cet objet et je crois en avoir découvert une représentation sur un monument phénicien publié depuis longtemps au *Corpus* (1). Il s'agit d'une stèle



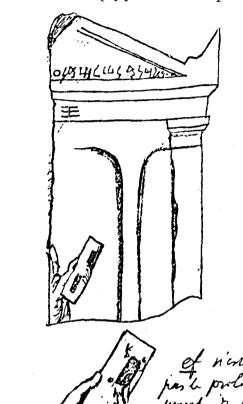


Fig. 6.

mutilée ainsi décrite par le Corpus : « Titulus repertus eodem fere tempore et loco eodem quibus nus 119 (2); inscriptus est fastigio ædiculæ marmoreæ, nunc mutilæ. Dextram tantum partem habes, o m. 20 longam. Infra cernitur signum quod Pittakis voluit esse littera græca \(\mathbb{E}\). Fuit diu in loco dicto Stoa Hadriani. Extat nunc in museo dicto Patissiano » qui ajoute en note : « Nihil in titulo obscurum. De figura

(1) Pars prima, nº 121 et tab. XXIII.

(2) C'est-à-dire le 4 mai 1841 dans le voisi-

nage du Pirée près des *Peribolia* dans le jardin d'Alexidis Contostavlos.

8.

semifracta hominis tabulam, aut quidquid id sit, manu tenentis, quæ ædiculæ insculpta est, hæc nobis scribebat Reinach: Le dessin de M. de Saulcy (ou plutôt de l'Εφημερίς ἀρχαιολογική, n° 536) est en somme exact... La seule erreur consiste dans le dessin de la prétendue tablette. J'ignore ce que représente cet attribut; mais il ne représente pas la section rectangulaire que le dessin en question y fait paraître n etc. et termine ainsi: «Sepulcralem esse hunc titulum aliorum analogia tam Athenis quam in insula Cypro repertorum nos suadet, quanquam imago insculpta est potius offerentis.»

Je m'excuse de cette longue citation. Elle était nécessaire parce que le Corpus se borne à donner la photographie de l'inscription phénicienne et non celle du monument entier, accompagnée du croquis de S. Reinach que je reproduis ici (fig. 5) faute de mieux à côté du dessin (fig. 6) de M. de Saulcy (1). Il m'a été impossible en effet de savoir ce qu'était devenu le monument lui-même dont j'avais sollicité un estampage (2).

Quoi qu'il en soit, en examinant le dessin de S. Reinach, on reconnaîtra sans peine que le personnage tient une planchette de scribe proche des objets analogues dont nous venons de parler. D'abord, et premier indice, cette planchette apparaît dans la main gauche du personnage; il est probable qu'un calame se trouvait dans sa main droite. Il faut noter ensuite que le rectangle noir, qui figure en haut de l'objet, représente le ou les réceptacles (3) à encre; le rectangle du bas, probablement l'entaille, qui, comme sur les palettes égyptiennes, contenait les roseaux. Enfin, le fait que les deux rectangles ne sont pas représentés dans le prolongement l'un de l'autre fortifie encore cette interprétation. Sur l'objet du Louvre, le rectangle à encre est, en effet, ménagé près du bord de la planchette et l'entaille à calames au milieu. On pourrait objecter à cette explication que, d'après Reinach (4), les parties ombrées

<sup>(1)</sup> Je remercie M. P. Jouguet et M. P. Lemerle de m'avoir procuré un calque de ce dessin reproduit dans les Annales de l'Institut des correspondances archéologiques, t. XV, 1843, pl. D.

<sup>(2)</sup> Pas plus M. A. Philadelpheus, Directeur du Musée National que M. P. Lemerle, Secrétaire Général de l'École d'Athènes à qui je m'étais adressé, n'ont pu retrouver le fragment dont s'agit. Je les remercie des recherches aux-

quelles ils ont bien voulu se livrer pour moi.

<sup>(3)</sup> Je dis le ou les, car le dessin peut être inexact ou même le graveur de la stèle a pu se fourvoyer en représentant un objet inconnu de lui.

<sup>(4)</sup> Corpus, loc. cit.: "Dans le dessin que je vous envoie les parties claires sont en retrait, les parties ombrées en saillie environ à la hauteur du relief de la figure."

du dessin seraient en relief. Même si cette observation était exacte, j'estime que c'est alors une erreur de l'ouvrier grec chargé de sculpter le monument,

Une fois établie la présence d'une écritoire entre les mains du personnage, il ne sera peut-être pas jugé trop hasardeux de considérer ce dernier comme un scribe dont nous aurions la stèle funéraire. Cette hypothèse va nous permettre d'achever la restitution de l'inscription phénicienne dont la moitié seule nous est parvenue. La partie conservée mesure o m. 20 et va un peu plus loin que le milieu de la stèle. L'unique ligne de texte compte 14 lettres dont la treizième représente, à peu de chose près, le milieu, d'où avec le supplément proposé:

עכראשמן בן שלם כן עבוראשמן הספר

'Abdešmoun fils de Šalloum fils d''Abdešmoun (1), le scribe (2).

Comme ce texte, d'après sa paléographie, remonte pour le moins au me siècle avant notre ère, la représentation de la stèle d'Athènes jointe aux palettes déjà étudiées (3) permet d'avancer, avec beaucoup de vraisemblance, que l'écritoire sémitique à «encrier carré» fut en usage, non seulement chez les araméens mais aussi parmi les cananéens, depuis le vue et au moins jusqu'au me siècle av. J.-C.

Mars 1937.

### 120. — OSTRACON D'EDFOU.

Durant la saison de fouilles 1936-37, la Mission franco-polonaise a découvert à Edfou, un ostracon araméen (pl. IV) qui porte à cinq les documents de cette nature livrés jusqu'ici par ce kôm (4). Le tesson de couleur rouge violacé est complet; seules les premières lettres des lignes 7, 8 et 9 sont un peu effacées.

- (1) Ce nom déjà restitué par le Corpus est presque certain par la coutume très fréquente de donner au petit fils le nom de son grand-père.
- (3) La mention de cette profession est fréquente dans les inscriptions puniques surtout. Cf. Corpus, n° 154, 240, 241, 242, etc.
- (3) Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. XXXIV, p. 83.
- (4) Le premier figure dans le Répertoire d'épigraphie sémitique, n° 1794, le second porte le n° 4 bis. Textes aram. d'Égypte; le troisième a été publié ci-dessus n° 113. Enfin, un fragment trouvé en même temps que notre texte, le présent n° 120, serait échu en partage à la Mission polonaise; je n'ai pu encore en obtenir communication.

Il mesure o m. 15×0 m. 115 dans ses plus grandes dimensions et porte onze lignes de texte dont voici la transcription proposée:

- .?. נתן עבדיהו ראי. (1)
- ק י מעוו מעוו מ (2)
  - חניה ספרא מ אוף (3)
    - (4) בידיה ר א
- תלמים פחטב מוף (5)
  - קיו שרעם מאף (6)
  - יב רבא ר \\ (7)
- (8) •• י שהרא מ ייי
- ר א מ און מ און ר א מ o (9)
  - (10) אומנס כ<sup>°</sup> ו חצי א
  - א ווו משוב זעירא מ ווו (11)
- 1 Natan (fils de) Obadyaho r. 3. 2 Paḥora(?) (fils de) Siméon r. 1/2. 3 Hanniyah, le scribe m. 2 1/2. 4 Beyadyah r. 1. 5 Ptolémée (fils de) Paḥatib(?) m. 1 1/2. 6 Hayyou (fils) de ŠDM(?) m. 1 1/2. 7 ...ib (fils de) Raba r. 4. 8 ....i (fils de) Šahro(?) m. 3. 9 ....(fils) de Siméon m. 3. r. 2 m. 10 Euménès k. 1 ḥaṣi 1. 11 Hassub, le petit m. 5.
- Ligne 1. Dans Natan le noun est lié au tav peu net qui suit. Le personnage ainsi désigné est fils de 'Obadyaho bien qu'entre ces deux noms le mot per demeure sous entendu. Nous avons affaire à un usage qui se retrouve fréquemment à cette époque, par exemple dans un papyrus publié par Cowley (1), qui présente beaucoup d'analogies avec notre texte et qui sera souvent invoqué dans ce qui va suivre. Les deux noms sont bien connus.
- Ligne 2. Pahora (?) si la lecture est bonne, serait le nom du potier, employé comme nom propre.
- Ligne 3. *Hanniyah* apparaît aussi dans Cowley (2); son équivalent grec devait être  $\H{A}\nu\nu\iota\sigma s^{(3)}$ .

<sup>(1)</sup> Aramaic Papyri, nº 81.

<sup>&</sup>lt;sup>(2)</sup> Ibid., l. 127. Pour la forme, cf. M. Noth, Die israelitisch. Personennamen, p. 187, n. 4.

<sup>(3)</sup> Cf. H. Wutinow, Die semitisch. Menschennamen, sub voc., où l'on trouvera les transcriptions d'autres n. pr. composés avec 125.

Ligne 4. Beyadiah est je crois nouveau et à considérer comme le pendant de בידאל déjà attesté (1) en araméen.

Ligne 5. πάσις, Πλολεμαῖος nous est déjà connu par le nabatéen, le liḥyanitique et le Talmud sous la forme κόσις ainsi que par le xuις édit d'Açoka-Piyadasi aux Indes qui, au μις siècle avant notre ère, rend ce nom par Turâmaya (3); (il s'agit du roi Ptolémée Philadelphe). Dans toutes ces transcriptions le son p initial est tombé devant t et elles ont donné naissance, chez les juifs tout au moins, à une nouvelle forme grecque Τάλεμος (4). Une autre transcription qui conserve seulement la dentale au début et la désinence finale est connue par l'inscription sabéenne du Caire πάσις (5). Enfin deux textes phéniciens qui donnent επάσις et πάσις (6) sont un fidèle rendu de la forme originale. Ce nom était assez répandu chez les juifs (7) et l'on peut ajouter que c'est précisément la forme πάσις η πάσις εναθολομαῖος, Βαρθολομᾶος et Βαρθολομαῖος, Βαρθολομᾶος et Βαρθολομείο d'où nos Barthelemy (nom et prénom), Barthole (nom), etc.

Si la lecture est confirmée, le nom propre and est difficile à expliquer. On pourrait y voir un nom de la série : a venant de l'article égyptien + un nom propre arabe ou nabatéen, signalée par E. Littmann (10). Le second élément serait l'arabe alui qui ramasse du bois, dont le féminin autre est connu comme nom propre au début de notre ère par un texte nabatéen (11).

Ligne 6. היו, nom propre, se présente fréquemment en nabatéen, arabe ב. Le nom du père שוֹשׁים dont le second caractère pourrait se lire aussi ב ou קריב. Le nom du père שוֹשׁים dont le second caractère pourrait se lire aussi ב ou קריב egalement des difficultés d'interprétation. Le fils, comme le père, porterait-il un nom nabatéen qu'on pourrait rapprocher de l'incertain will write douteux serait alors à lire ain? Tout cela est très incertain.

- (1) Répertoire d'épigraphie sémitique, n° 879.
- (2) Formes citées par CLERMONT GANNEAU, dans son Rec. d'Archéol. orient., t. VIII, p. 245-47.
- (3) Cf. Senart, Journal asiatique, 1885<sup>1</sup>, p. 305.
- (4) Cité par Clermont-Ganneau, op. laud., p. 246, n. 3.
  - (5) Ibid., p. 246.
  - (6) Ibid., p. 246-47.
- (7) *Ibid.*, p. 245, n. 2, **TTOAMA** sur un ossuaire juif.
- (\*) La transcription arabe ابن ثهاء (Ibn Hišâm 972, cité par B. Moritz, Der Sinaikult, p. 60) pour désigner l'apôtre Bartholomée, indique qu'on avait encore conscience à l'époque du sens de ce nom : Fils de Ptolémée.
- (9) Formes attestées en Égypte, cf. Preisigre, Namenbuch, sub voc.
- (10) Dans l'appendice du Namenbuch de Preisigne.
  - (11) Corpus inscrip. semit., p. IIa, nº 207.
  - (12) Cf. J. CANTINEAU, Le Nabatéen, II, sub voc.

Ligne 7.  $\circ$ ,  $\circ$  ib, fils de Raba, ou le grand. Le premier caractère est effacé.

Ligne 8. Le premier nom peut se terminer par י, à la rigueur par i, les traces des deux lettres précédentes ne permettent aucune conjecture satisfaisante. שהרא serait à rapprocher des noms propres nabatéen שהרא et safaïtique et safaïtique (1). Mais l'aleph final demeure difficile à expliquer. Serait-ce une tentative pour rendre le waw qui termine le nom nabatéen? Peut-être vaudrait-il mieux lire שהרא qui signifierait alors, témoin.

Ligne 9. Les restes du premier nom ne me suggèrent aucune lecture raisonnable.

Ligne 10. Au lieu de κιστά, Εὐμένης, on pourrait être tenté de lire κιστά mais c'est très peu probable. Ḥaṣi est probablement le nom d'une monnaie qui pourrait être l'hémiobole.

Ligne 11. πwπ est déjà connu par l'Ancien Testament, nous possédons la transcription grecque de ce nom propre sous la forme Ασσούδου (gén.)<sup>(2)</sup>.

Les sigles 7 et 5 sont difficiles à distinguer, celui de la demie, transcrit par 7 ne représente peut-être pas cette lettre et je m'excuse de donner seulement une transcription approchée de la partie qui contient les sigles et les chiffres. Il serait souhaitable de voir reprendre la question de ces sigles (3) par un spécialiste de la métrologie. L'ostracon de Berlin (4) et le papyrus de Cowley (5) contiennent d'importants points de comparaison. On en trouvera quelques autres encore dans l'ostracon de Zawiyat-el-Maytin (6) et dans les fragments de papyrus que j'ai publiés naguère (7).

Notre ostracon a, je crois, été écrit par un juif d'Edfou qui faisait partie de la colonie sémite signalée en cet endroit (8). Les noms qu'il porte doivent tous appartenir à l'onomastique des juifs fixés en Égypte. La mention de

<sup>(1)</sup> Cf. J. CANTINEAU, Le Nabatéen, II, sub voc.

<sup>(2)</sup> H. WUTHNOW, op. laud., sub voc.

<sup>(3)</sup> Elle a déjà été traitée dans le Répertoire d'épigraphie sémitique, au commentaire du n° 1794 et dans les Aramaic Papyri, p. 191.

<sup>(4)</sup> Références citées p. 39, ci-dessus.

<sup>(5)</sup> Aramaic Papyri.

<sup>(6)</sup> R. Weill, Rev. des études juives, n° 129, p. 16-23.

<sup>(7)</sup> Textes Araméens d'Égypte, n° 87-89.

<sup>(8)</sup> L'existence d'un quartier juif à Apollinopolis Magna a été récemment confirmée par les fouilles de la Mission franco-polonaise. M. B. Bruyère donne une description des maisons de ce ghetto et précise «que, construites probablement sous les règnes des Ptolémées, elles ont servi d'habitations jusqu'à la fin de n' siècle apr. J-C. » (Tell-Edfou, p. 20-22).

personnes qui s'appellent Ptolémée ou Eumène ne doit pas faire illusion, elle indique seulement une date assez basse que je fixerai après la seconde moitié du 11º siècle avant notre ère. Le texte en lui-même présente une médiocre importance, sa graphie au contraire en revêt une très grande. Nous y trouvons un nouveau jalon du développement de la cursive araméenne, développement dont les intermédiaires semblent être demeurés jusqu'ici peu connus (1). Entre l'écriture des papyrus d'Éléphantine et celle de Palmyre, nous possédons en effet maintenant des textes araméens assez nombreux qui permettent de se faire une idée claire de l'évolution de la cursive araméene. Les alphabets types, extraits de ces textes et groupés dans le tableau ci-contre (2) ont été empruntés aux documents suivants, énumérés ici selon leur âge présumé :

I Papyrus d'Éléphantine, ve siècle;

II Ostracon trouvé à Edfou, n° 4 bis des Textes Araméens d'Égypte; ive-me siècle;

III Trois fragments de papyrus publiés également dans les Textes Araméens d'Égypte, n° 87-89 un peu plus tardifs que le numéro précédent; début du me siècle;

IV Deux importants fragments édités par Cowley dans les *Proceeding of the Society of biblical archæology*, 1907 et 1915 puis repris par lui dans ses Aramaic Papyri nos 81 et 82; fin du m<sup>c</sup> siècle;

V Ostracon d'Edfou, actuellement conservé au Musée de Berlin et qui a donné lieu à plusieurs travaux dont on trouvera la bibliographie dans le Répertoire d'épigraphie sémitique, n° 1794; 11° siècle;

VI Les deux ostraca d'Edfou étudiés dans le présent travail, n° 113 et 120, milieu du n° siècle;

VII Un ostracon découvert par R. Weill à Zawiyat el-Maytin; fin du n° siècle. Comme on le voit par ce tableau, le hiatus qui s'étendait entre la graphie des textes d'Élephantine (v° siècle) et le plus ancien texte palmyrénien (an-9) se trouve en grande partie comblé. Le choix de l'alphabet de Palmyre comme terme de comparaison n'implique pas naturellement une origine égyptienne de cet alphabet. Il a été choisi comme un repère commode et bien déterminé

<sup>(1)</sup> Cf. par exemple J. Cantineau, Le Nabatéen, t. I, p. 28 et Grammaire du Palmyrénien épigraphique, p. 18.

<sup>(2)</sup> On voudra bien en excuser l'exécution malhabile et se reporter aux fac-similés pour plus de précision.

VALEUR	I	П	Ш	IV	v	M	VII	PALMYRE
*	×	×	×	×	×	ХX	х	K
ם		5	75	3	7	32	3	ベコストスペース 6 6 7 5 7 7 7 7
۱ ا	y 1	-	1	٨	-	_	-	٨
4	4	4	٧	4	4	4	- 4	٦
ī	7	77	-	メ	-	カ	-	オ
١١	,	-	7	<b>メフトリ</b>	3	77 71	7	7
7	y	- - M	١	1	-	•	. 1	l
П	n	M	ท		H	ĦП	n	ス
8	6	-	6	6	-	し	-	6
١,	4	<b>K</b> 4	4 4	79	44	14-	15	^
ב	y	•	ý	ฮ	-	-	-	ጛ
5	6	5	45	7	Ī	ļ	ļ	5
ね	y	カ	ቃ	7	ツ	4	ク	な
۲	5	15	5 }	1	53	15	11	39
ם	ay	-	ッ	3	ク	り	5	Ć
ッ	U	•	v		<b>Y</b>	<b>V</b> , <b>B</b>	-	
פ	2	-	) Y	2 4 4	7	53	1	7
3	P	-	Y	Y	-	44	-	2
RUUTELLEBIUTBUBBBB	コアア	_	-	מ	-		-	73
I	4	-	4	4	4	9	4	٦
r a s	v	-	v	V h	* 5	タシカ	ッカ	アシエ
IJ	Þ	-	pp	h	h	カ	'n	57

et en supposant que l'évolution des signes de l'écriture araméenne avait dû être à peu près contemporaine en Syrie et en Égypte.

En résumé, il semble que la cursive araméenne soit demeurée une depuis l'époque des papyrus d'Éléphantine jusqu'au me siècle avant notre ère. A ce moment la tradition scripturaire considérée se partagera en trois grands rameaux qui deviendront respectivement les écritures palmyrénienne, nabatéenne et l'hébreu carré. Ces rameaux à leur tour vont donner naissance aux écritures syriaque, arabe et rabbinique.

Décembre 1937.

### 121. — MARQUE DE POTIER.

Fragment de jarre trouvé à Saqqârah par M. Firth: o m. 15×0 m. 16, terre rouge, nº 63378 du *Livre d'entrée* au Musée du Caire (pl. IV nº 121). Ce tesson porte deux lettres araméennes gravées sur l'argile avant la cuisson:

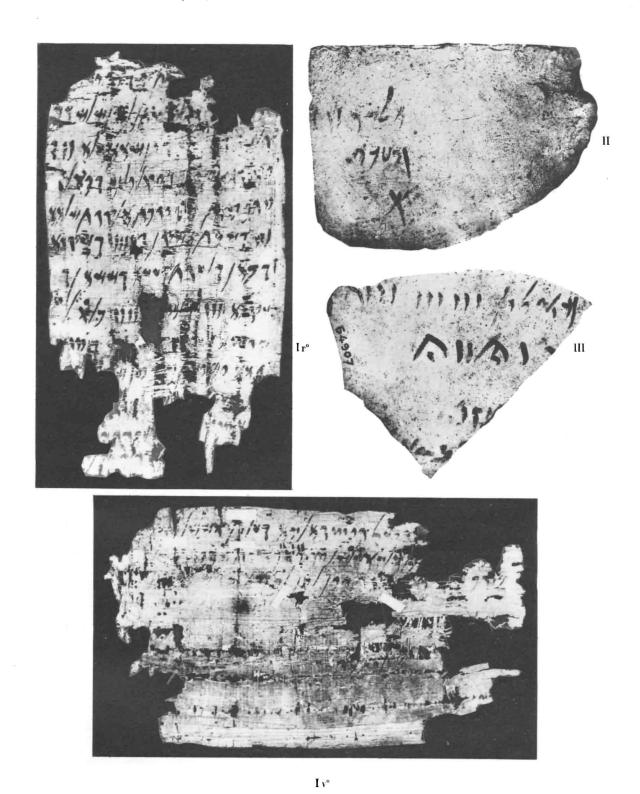
2 2

La forme particulière de ces deux beth est à rapprocher de celle du z initial du graffito d'Akhmîm (1). Nous avons probablement affaire à une marque de potier qui rappelle celles qui étaient estampillées sur les anses d'amphores trouvées à Carthage (2).

Décembre 1937.

<sup>(1)</sup> Corpus inscript. sem., p. IIa, no 134.

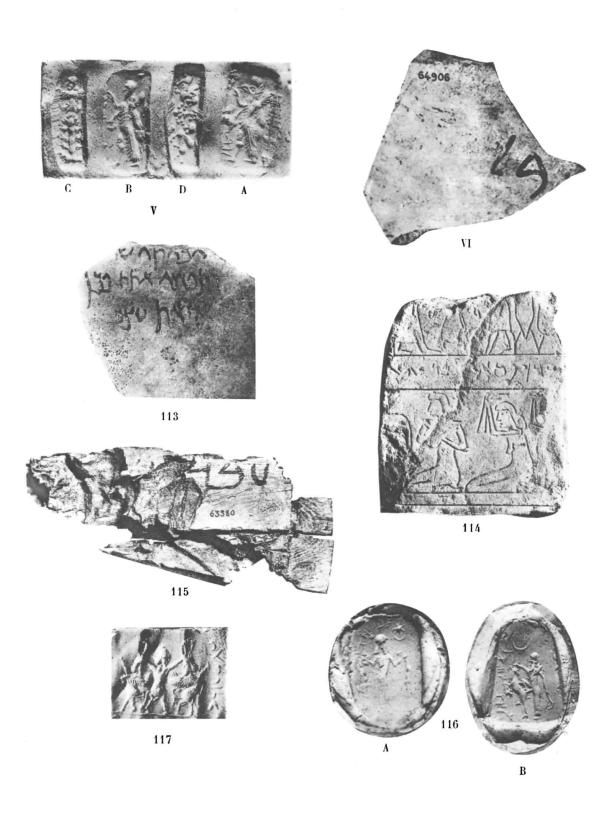
<sup>(2)</sup> Cf. par exemple la série publiée au Rép. d'épigr. sem. n° 1941-1969.



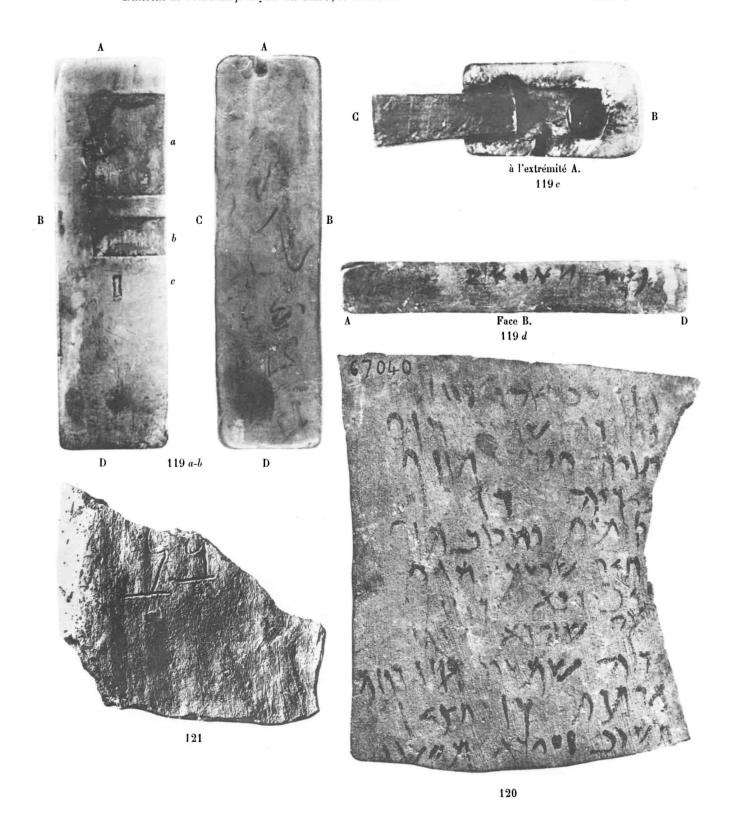
GIRON, Adversaria Semilica.



GIRON, Adversaria Semitica.



GIRON, Adversaria Semitica.



GIRON, Adversaria Semitica.

### ADVERSARIA SEMITICA.

#### ERRATA.

Page 14, l. 5, lire: de ne considérer dans la hâte... au lieu de : de ne considérer la hâte...

Page 14, l. 19, lire: nom de divinité + nadin-ahi... au lieu de : nom de divinité = nadin ahi...

Page 29, n. 5, l. 6, lire: Né-bè-nb-Dd-(t), au lieu de : nb-bè-ndd-(t).